

Crédits débloqués

\$1.3 million pour le boulevard Talbot

CHICOUTIMI — Le gouvernement québécois vient de débloquent des crédits de \$1.3 million pour le prolongement à six voies du boulevard Talbot, de la voie ferrée jusqu'au rond-point de Chicoutimi.

En annonçant la nouvelle, le ministre Marc-André Bédard a indi-

qué que la participation gouvernementale représentait deux tiers du coût total du projet, qui est de \$2 millions.

L'administration municipale de Chicoutimi déboursa donc environ \$700,000, somme qui sera surtout consacrée à l'installation d'un

réseau d'égouts de 10,000 pieds, réseau qui viendra se greffer à celui de Laterrière.

Pour sa part, le ministère des Transports assurera l'acquisition de l'emprise de terrain nécessaire à l'autoroute, réalisera les travaux de gravelage, pavage, etc., et aménagera les voies de dessertes du

côté est de la route.

Le projet permet ainsi de résoudre le problème d'intégration du réseau d'égouts de Chicoutimi avec celui de Laterrière, comme l'exigeait le ministère de l'Environnement.

\$14.5 millions
Par ailleurs, le ministère des

Transports affectera au total des crédits de \$14.5 millions dans la région, pour la réfection et l'aménagement de routes.

Dans ces crédits, il n'est pas question du début de réalisation de l'autoroute Alma-La Baie, car la concrétisation de ce projet dépend

de la conclusion de l'entente auxiliaire entre Québec et Ottawa sur les axes routiers prioritaires.

De source gouvernementale, toutefois, on apprend que si l'entente est conclue cette année, les premières études pourraient être entreprises dès l'an prochain.

EN BREF

Stabilité

Les autorités de la SEBJ ont décidé d'augmenter le pourcentage de travailleurs en provenance de la région parce que leur stabilité à leur emploi est plus grande.

En page A 3

Autofinancement

Le ministre Claude Charron a exprimé le souhait et la possibilité que les installations olympiques puissent un jour entièrement se financer par les événements qui s'y dérouleront.

En page A 8

Aide aux pêcheurs

Le gouvernement fédéral a annoncé hier un programme de \$41 millions pour venir en aide aux pêcheurs de la côte est du Canada. Ce programme a aussi pour but de développer la pêche dans la nouvelle zone de 200 milles.

En page A 9

Consommation d'énergie

Le président Jimmy Carter a proposé hier un sévère programme d'économie dans le domaine de la consommation d'énergie.

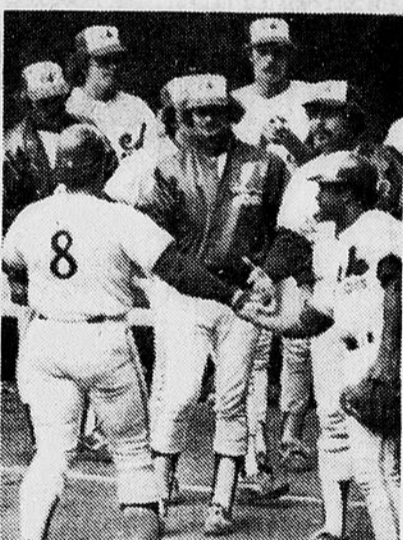
En page B 10

SPORTS

Confiance

Les Marquis de Jonquière partent à la conquête du championnat provincial junior "B".

En page B 1



Echec

Malgré trois circuits de Gary Carter, les Expos encaissent la défaite devant les Pirates.

En page B 3

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 8
— Décès	B 10
— Finance	B 6
— Horoscope	B 9
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	B 9
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 169

Judi 21 avril 1977

20 pages 25 cents

Expulsé du PC

Horner change de camp

OTTAWA (PC) — Le député de Crowfoot aux Communes, M. Jack Horner, a annoncé hier sa décision de quitter les rangs du Parti conservateur pour se joindre aux libéraux, qui, règle générale, l'ont accueilli à bras ouverts.

Au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte, en matinée, alors que le caucus conservateur s'appretait à statuer sur son sort, M. Horner a mis fin à un suspens de trois semaines, annonçant qu'il acceptait, "à l'invitation du premier ministre Trudeau, de relever le défi de travailler dans l'intérêt de l'Ouest et de l'unité canadienne au sein du parti ministériel".

M. Horner, qui représente la circonscription albertaine de Crowfoot depuis 19 ans, a déclaré qu'il espérait obtenir un poste au cabinet lors du prochain remaniement ministériel au cours de l'été.

Il a indiqué qu'il entend se procurer un carte de membre de l'Association libérale de son comté pour ainsi devenir le seul député ministériel en Alberta, le Parti conservateur ayant décroché tous les sièges de cette province aux dernières élections.

Réaction de Clark

Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a affirmé, peu après la conférence de presse de M. Horner, la décision unanime du caucus d'expulser le député de Crowfoot de ses rangs.

Affirmant qu'en tant que chef de parti, il avait maintenant "un problème de moins", M. Clark a soutenu que M. Horner s'était fait "embarquer" par les manipulateurs du Parti libéral.

De son côté, le premier ministre Trudeau n'a pas tardé à saluer avec chaleur la décision de M. Horner au sein de son parti.

Prenant la parole à North Battleford, en Saskatchewan, dans le cadre d'une tournée dans les provinces des Prairies, il a notamment déclaré que M. Horner se verra offrir la chance de travailler au sein du caucus libéral pour participer à la lutte pour le maintien de l'unité nationale et pour représenter les intérêts de l'Ouest canadien.

Au cours de sa conférence de presse, M. Horner, qui est âgé de



BIENVENUE A ALLAN — Les écoliers de Allan (35 milles à l'est de Saskatoon) tiennent un pancarte de bienvenue écrite en français. Approximativement 250

élèves attendaient l'arrivée du premier ministre tandis que quelque 400 adultes attendaient à l'hôtel de ville. (Téléphoto PC)

49 ans, a expliqué qu'il ne demeurerait pas moins conservateur des

points de vue philosophique et économique, mais qu'il acceptait

de se joindre aux libéraux pour participer au processus de prise de

Réaction de Trudeau

NORTH BATTLEFORD, Saskatchewan (PC) — La défection du député progressiste-conservateur Jack Horner en faveur des libéraux leur redonne la stature d'un parti national.

C'est ce qu'a affirmé, mercredi, le premier ministre Trudeau, qui a qualifié M. Horner d'homme "très perspicace et intelligent".

A l'issue d'une tournée de deux jours au Manitoba et en Saskatchewan, M. Trudeau s'est réjoui, devant quelque 2,000 élèves d'écoles secondaires, d'avoir enfin un député libéral en Alberta.

Il n'a pas précisé, cependant, si M. Horner allait être invité à siéger au cabinet.

"Nous allons lui fournir la chance, a-t-il déclaré, de travailler à l'intérieur de notre groupe parlementaire, de participer à notre lutte pour gouverner ce pays."

Changements

M. Trudeau a ajouté que M. Horner allait se rendre compte que le Parti libéral est "un parti ouvert, prêt à accepter des changements, un parti qui accepte de tendre l'oreille aux bonnes idées, d'où qu'elles viennent".

Le premier ministre a admis que c'était une lacune pour les libéraux de ne pas avoir réussi à faire élire

un seul candidat en Alberta, mais que la venue de M. Horner comblait cette lacune.

"Ce que j'aime de lui, a commenté M. Trudeau, c'est qu'il ne représente pas les gros financiers, les magnats du pétrole ou les banquiers, mais les cultivateurs, les éleveurs de bétail et les gens des régions rurales."

Selon M. Trudeau, M. Horner doit avoir compris que le Parti libéral est "le meilleur endroit pour représenter l'Ouest, et l'Alberta en particulier, et pour atteindre les différents buts économiques et d'unité nationale prônés par notre parti".

décision.

Il a affirmé que les hommes politiques d'allégeance conservatrice ne doivent pas se restreindre à un seul parti politique, mais plutôt, au contraire, investir toutes les grandes formations.

Il a soutenu qu'il lui semblait qu'à l'heure actuelle, c'est l'aile conservatrice du Parti libéral qui rassemble la faveur de la majorité des militants de ce parti.

M. Horner a par ailleurs rappelé qu'il avait rencontré le premier ministre Trudeau, il y a trois semaines, et qu'après une discussion de principes, aucun désaccord fondamental n'était apparu en ce qui concerne les politiques du gouvernement, notamment en matière de bilinguisme.

Le député de Crowfoot avait voté contre la Loi sur les langues officielles en 1969, mais il a laissé entendre hier qu'il ne s'était pas opposé au principe de la loi, mais bien à ses modalités d'application.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, avant l'ajournement de Pâques, le premier ministre avait tenu des propos identiques, affirmant qu'il ne voyait aucune objection de principe à accepter M. Horner au sein du Parti libéral.

A cette occasion, M. Trudeau ne s'était pas engagé à offrir à M. Horner un poste au cabinet, quoiqu'il n'ait pas écarté cette possibilité.

M. Horner, de son côté, a affirmé qu'il espérait, pour être efficace, se voir confier un poste ministériel, soit aux Transports, à l'Agriculture, à la Commission canadienne du blé ou à l'Industrie et Commerce.

Chez les libéraux, la plupart de ceux qui ont commenté la défection de M. Horner se sont dit ravis.

Ainsi, le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, le ministre sans portefeuille Joe Guay, du Manitoba, et le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, ont salué sans réserve la décision du député de Crowfoot.

M. Goyer n'a pas tari d'éloges à l'égard de M. Horner, le qualifiant d'homme courageux, batailleur et foncièrement honnête.

"Il n'est pas comme Diefenbaker, hypocrite et raciste", a-t-il dit.

Selon le CEC

Le Québec a reçu plus qu'il n'a donné

OTTAWA (PC) — De toute évidence, le Québec a tiré profit du système des paiements de péréquation versés par le gouvernement fédéral pour financer toute une gamme de programmes provinciaux, a déclaré mercredi, au cours d'une conférence de presse, M. George Post, président du Conseil économique du Canada — CEC.

En effet, dit-il, le fédéral a versé au Québec plus de fonds qu'il n'en

a tiré en impôts. On sait que le gouvernement fédéral verse aux provinces des subventions pour financer divers programmes: santé, éducation, etc., sans compter les fonds octroyés pour réduire les inégalités régionales.

Le président du CEC rendait public un rapport sur les disparités économiques régionales.

Dans un rapport sur les comptes nationaux, récemment publié, le

gouvernement du Québec affirmait que le fédéral prélevait en impôts plus de fonds qu'il ne retournait à la province sous formes de paiements de péréquation.

M. Post ne nie pas que le Québec paye en taxes, au ministère fédéral de l'Expansion régionale, presque autant qu'il en reçoit.

"Mais, ajoute-t-il, il y a d'autres programmes, tels que les paiements de péréquation qui sont,

sans contredit, favorables au Québec."

Il souligne que le rapport du CEC révèle que l'écart dans le revenu des particuliers entre le Québec et la moyenne nationale aurait été bien plus grand si les fonds fédéraux avaient été répartis à parts égales entre toutes les provinces.

Plus de recettes

Les régions considérées comme

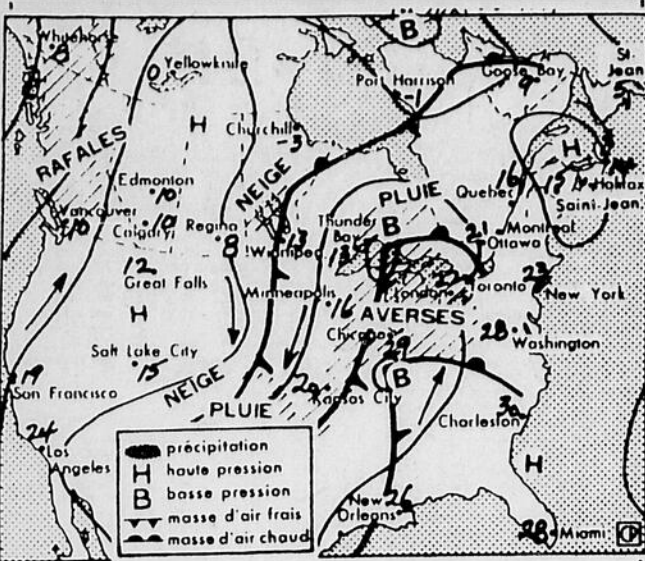
pauvres, telles les provinces de l'Atlantique et le Québec, ont reçu par tête d'habitant bien plus que les autres provinces. L'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta auraient été en bien meilleure position économique si le fédéral ne tentait pas de réduire les inégalités régionales par le système des paiements de péréquation.

La marge du revenu individuel aurait été de 17 p.c. supérieure, au

Québec, si les fonds étaient distribués à parts égales entre toutes les provinces du pays.

Le rapport du Conseil économique conclut que si le Québec éprouve de sérieuses difficultés économiques, il n'en tient qu'au gouvernement provincial de prendre les mesures qui s'imposent pour réduire l'écart avec des provinces plus riches, comme l'Ontario.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, communiquées par Environnement Canada pour la journée de jeudi, avec un aperçu pour vendredi:

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, Haute-Mauricie et Laurentides: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Brouillard par endroits le matin. Maximum près de 17. Aperçu pour vendredi: peu de changement.

Outaouais et Montréal: ennuagement avec quelques averses en après-midi. Maximum près de 22. Aperçu pour vendredi: ciel variable et averses en fin de journée.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'est: passages nuageux avec possibilité d'averses en fin de journée. Maximum près de 23. Aperçu pour vendredi: ciel variable et averses en fin de journée.

Lac-Saint-Jean: nuageux avec quelques averses. Maximum près de 17. Aperçu pour vendredi: peu de changement.

Baie Comeau, Sept-Îles et Gaspésie: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Maximum près de 8. Aperçu pour vendredi: plus doux.

Rimouski: passages nuageux, avec possibilité d'averses. Maximum près de 11. Aperçu pour vendredi: plus doux.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	3	12
Edmonton	-5	9
Calgary	-6	7
Yellowknife	-14	-3
Saskatoon	1	10
Regina	-3	10
Winnipeg	1	16
Sudbury	12	21
Toronto	11	20
Ottawa	7	24
Montréal	6	24
Québec	2	21
Fredericton	-4	19
Saint-Jean, N.-B.	-3	10
Moncton	-5	17
Halifax	-2	14
Charlottetown	-5	13
Saint-Jean, T.-N.	-3	11
Chicago	15	27
Detroit	14	26
Boston	6	21
New York	7	17
Washington	13	24
Atlanta	13	25
Jacksonville	12	27
Tampa	17	29
Miami	23	27
Nouv.-Orléans	23	25
Denver	2	9
Los Angeles	13	22
San Francisco	8	14
Acapulco	22	31
Barbade	25	29
Bermudes	17	20
La Havane	20	29
Kingston	23	31
Montego Bay	24	30
Mexico	10	23
Monterrey	20	26
Nassau	20	26

Conflit chez Price

Trois rencontres se soldent par un échec

par Gilles Paradis

ALMA — Après trois rencontres sur la demande des autorités d'Abitibi-Price, on en est toujours au même point en ce qui regarde le conflit de l'usine Price, à Alma, où 850 employés sont en grève depuis le 16 mars.

M. Jean-Claude Martel, président du Syndicat des employés de Price, à Alma a déclaré que les deux rencontres de mardi et celle d'hier matin s'étaient soldées par un échec. "On en est au même point qu'avant, a-t-il lancé. La compagnie ne veut pas retirer les deux griefs, soit la suspension du vice-président syndical Fernand Gagnon, et les ac-

tions en dommages de \$467,000."

M. Martel a indiqué que l'on en était cependant venu à un compromis en ce qui regarde le cas de M. Fernand Gagnon mais que Abitibi-Price ne veut pas retirer son droit d'actionner le syndicat, dans la rédaction du protocole de retour au travail.

Le conciliateur du gouvernement, M. Antoine Hubert, n'était pas présent aux trois rencontres et le Syndicat a fait savoir, qu'à l'avenir, sur toute convocation de la Compagnie, on leur demanderait, avant de se présenter, si c'était leur intention de retirer les deux griefs.

Les négociateurs syndiqués des usines de Jonquière, de Kénogami

et d'Alma se présenteront, demain, à 14h00 au motel Richelieu où la compagnie a convoqué les représentants des usines de Jonquière et de Kénogami pour reprendre les négociations. "Si on refuse que les représentants du Syndicat de l'usine d'Alma soient présents, nous nous retirerons."

M. Jean-Claude Martel, tout en disant qu'il s'attendait à ce que le Syndicat reçoivent d'autres actions en dommages, de la part de la compagnie, a mentionné que les syndiqués en grève ont fait savoir à l'exécutif de leur syndicat qu'ils étaient encore solidaire et que le moral est à son mieux. "On ne lâchera pas", ont fait savoir les syndiqués à leur président.

Domtar ouvre ses portes à la population de Dolbeau

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — La population de Dolbeau aura l'occasion de faire la visite complète des installations de l'usine de papier journal Domtar Ltée, les 7 et 8 juillet prochain, dans le cadre des fêtes du cinquantenaire de la ville de Dolbeau.

Guides, montages photographiques, panneaux publicitaires, pamphlets racontant l'histoire des usines locales, café de l'amitié pour les visiteurs sont autant d'éléments inscrits au programme de ces deux jours.

De plus, le 24 juin ou le 1er juillet, selon l'horaire de fermeture qui sera établi aux usines pour ces congés statutaires, Domtar offrira à tous ses employés, une grande journée champêtre au cours de laquelle, ces derniers pourront passer des heures agréables, aux frais de leur employeur. Cette journée se tiendra sur la Place Western.

Le samedi, 6 août, les autorités de Domtar rendront un hommage particulier à tous les retraités ainsi qu'aux autorités civiles et religieuses de la ville par la présentation d'un "smoker" à leur intention. Il s'agit en somme d'une réception intime où tous les anciens ouvriers de la

compagnie fraterniseront avec les cadres actuels et les autres invités qui revivront ensemble les moments heureux qu'ils ont connus au cours de toutes ces années, et qui a vu plusieurs de ces invités de cette journée participer au développement et à l'expansion de la ville de Dolbeau et de ses usines à papier.

"Se souvenir, c'est préparer l'avenir." C'est sous ce thème que les étudiants de la ville pourront participer d'ici le 7 mai prochain, à un concours de poésie à l'occasion du 50e anniversaire de la ville de Dolbeau.

Lancé par un professeur de la polyvalente Jean-Dolbeau, Mme Rolande Carbonneau, le projet vient d'être accepté par le comité organisateur des fêtes, et il s'étendra à plus de 2,000 étudiants de la ville. Les concurrents seront divisés en quatre catégories distinctes: les étudiants de l'élémentaire, ceux des secondaires I, II et III, ceux de niveaux 4 et 5, et enfin la dernière sera réservée aux adultes.

En collaboration avec la maison Brassard Bicycle et Sport, le comité organisateur a consenti généreusement à offrir en prix aux gagnants de chaque catégorie, une magnifique bicyclette dite "Bicyclette du cinquantenaire".

Les participants auront à traiter leur sujet selon leurs idées personnelles et en vers libres, les jeunes de l'élémentaire devront ajouter un dessin à leur poème. Quatre éléments seront retenus par les membres du jury de sélection dans l'appréciation des travaux présentés, soit: l'originalité, la qualité du style, la correction de la langue et la présentation matérielle. Le jury sera formé de cinq personnes, soit un professeur de l'élémentaire, trois du secondaire et enfin une personnalité du milieu. Les formulaires d'inscriptions ont déjà été distribués dans les écoles, et on connaîtra les gagnants le 21 mai prochain.

Projet de gestion proposé à la CSR du Lac-Saint-Jean

par Denise Pelletier

ALMA — Un grand projet de gestion dont les objectifs devraient se réaliser d'ici 1979, a été proposé, hier soir, par le directeur général de la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean, M. Elie Fortin, aux commissaires réunis en assemblée régulière.

Dans un document très détaillé réalisé par des équipes de la direction générale, M. Fortin fait une analyse de la situation dans les écoles secondaires, du point de vue de l'enseignement lui-même, du respect du règlement numéro 7, de la promotion par matière, de l'encadrement humain et physique.

De nombreuses lacunes sont soulignées dans le document. Par exemple, il semble que la promotion par matière soit déficiente et dans certains cas, inexistante. Ceci pour plusieurs raisons dont le cloisonnement, un manque de spécification des programmes, l'attitude des parents et la promotion automatique.

D'autres lacunes sont signalées au niveau de la mesure et de l'évaluation de l'apprentissage, de la récupération (à toute fin pratique inexistante) de l'encadrement des étudiants lors de leurs activités parascolaires, ainsi que de l'attitude des étudiants envers le matériel et les locaux mis à leur disposition.

Dans chaque cas, on présente une analyse de la situation avec ses aspects négatifs et positifs, avec également les principales causes de cette situation, et l'on décrit la situation idéale à laquelle il faudrait arriver.

Cette analyse proposée par le directeur général est donc, dans son esprit, la première étape d'un projet de gestion par objectif. D'autres étapes sont fixées dans un échéancier comme l'adhésion de l'ensemble du personnel, l'élaboration de plans généraux et particuliers, la réalisation de ces plans, tout cela suivi d'évaluations successives.

L'objectif général que doit atteindre le projet est selon M. Fortin, d'améliorer la qualité de la formation des étudiants, par une démarche pédagogique qui assure à l'élève un cheminement éducatif basé sur une promotion par matière cohérente, une évaluation dynamique et progressive des apprentissages, et une récupération continue et intégrée; par un encadrement humain qui assure un suivi synthèse personnalisée et soutenu; enfin, par un encadrement physique qui incite au respect des valeurs des personnes et des équipements.

Fin du PC évoquée par Dalton Camp

LONDON, Ontario (PC) — La défection de député Jack Horner et l'incapacité des progressistes-conservateurs de trouver une solution à la crise québécoise peuvent bien marquer la fin de ce parti sur le plan national.

C'est l'ancien président de l'association nationale des progressistes-conservateurs lui-même qui l'a affirmé, mercredi, au cours d'un allocution au Canadian club de London.

"Je ne pense pas qu'il voulait le faire, a dit M. Dalton quant au député de Crowfoot, mais Jack peut être très têtu quand il le veut."

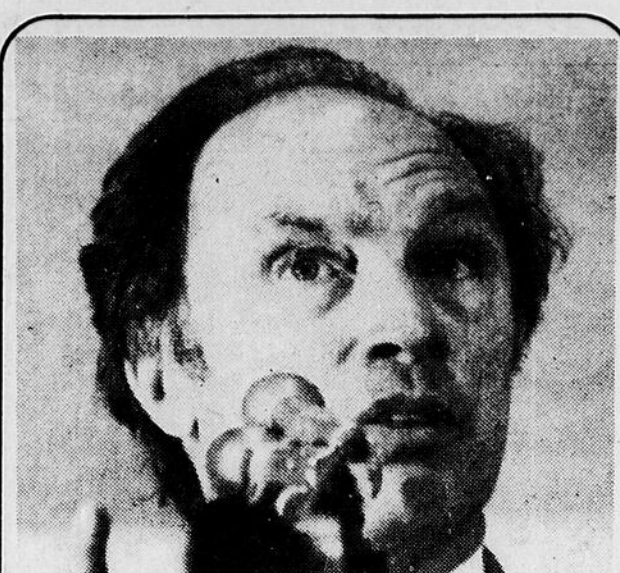
Et son départ "peut représenter le premier pas dans la voie du demembrement du parti."

En fait, M. Joe Clark, selon lui, fait face à la "tâche difficile sinon impossible" de réunifier le parti.

Québec

Pour ce qui est du problème posé par l'élection d'un gouvernement indépendantiste au Québec, M. Camp a souligné qu'il fallait absolument que les progressistes-conservateurs fassent "quelque chose".

Le parti, a-t-il fait remarquer, devrait même s'en sur la question du Québec.



TOURNEE COMPLETEE — Le premier ministre Trudeau a bien passé son message pour l'unité lors d'une tournée dans l'Ouest, hier, quand il a participé à une séance de questions et réponses à North Battleford en Saskatchewan. Quelque 2,000 étudiants ont assisté à la séance qui a duré une heure. (Téléphoto PC)

Le PQ, l'ennemi de tous les Canadiens

— Trudeau

SASKATOON (PC) — Le premier ministre Trudeau considère le Parti québécois comme un ennemi désireux de détruire le Canada. Il a donc invité les Canadiens de l'Ouest à rejeter les appels des séparatistes lorsque ces derniers réclament des appuis.

Prononçant une allocution, mardi soir, devant un groupe de partisans libéraux, M. Trudeau a qualifié de "mortellement grave et terrifiante" la menace que fait planer le gouvernement du premier ministre René Lévesque sur la confédération et a ajouté que les séparatistes tentent de faire croire aux Canadiens de l'Ouest que l'indépendance du Québec est une bonne chose.

"Ils sont mortellement sérieux. Ils veulent diviser ce pays et ils ont besoin de l'aide des autres provinces", dit-il.

"Ils tentent de vous tromper, mes amis, et j'espère que vous ne vous laisserez pas leurrer."

M. Trudeau a poursuivi son attaque, une des plus acerbes depuis l'élection du PQ le 15 novembre dernier, en comparant les séparatistes à une armée d'envahisseurs étrangers.

"Ils tentent de détruire le Canada, non par la force des armes mais par la force des idées. Ils sont des ennemis de l'intérieur, des ennemis pacifiques, vous pouvez même les qualifier d'honorables."

Mais ils veulent diviser le Canada en deux, tout comme le Pakistan de l'est a fait sécession du Pakistan de l'ouest pour devenir le Bangladesh, a-t-il ajouté.

M. Trudeau a été chaleureusement applaudi à chaque fois qu'il s'en est pris aux séparatistes.

Il a été d'autant plus lorsqu'il s'est exclamé: "Le Canada est indivisible. Nous ne négocierons jamais la scission".

La FSSA préparera un dossier avant de demander une révision

JONQUIERE — La Fédération des syndicats du secteur aluminium entend préparer soigneusement un dossier qui permettra une demande de révision et d'aller en appel sur la décision de la Commission anti-inflation de baisser de 9.8 à six pour cent le salaire de quelque 800 employés de bureau pour la deuxième année de leur contrat de travail.

Dans un bulletin de "Contact", le président de la FSSA, M. Jean Halley, a fait appel à la solidarité des syndiqués de l'Alcan, à l'endroit des employés de bureau, tout en les incitant à la pondération.

M. Jean Halley s'insurge contre la coupure de salaire des employés de bureau, disant que ce n'est pas équitable et que la FSSA doit combattre pour que tous les syndiqués de la FSSA soient traités sur un même pied.

"Je vous assure que la fédération fera le nécessaire pour que justice soit rendue à tous les travailleurs affiliés", a-t-il dit.

M. Halley a ajouté qu'il s'était assuré que la compagnie maintenait sa position d'aller défendre le résultat des négociations et qu'à la suite d'un entretien téléphonique avec les représentants d'Alcan, la compagnie prenait les dispositions nécessaires pour comparaître devant la commission le plus rapidement possible.

"En conclusion, a dit M. Halley, malgré notre stupefaction devant une telle décision, nous ne voulons pas nous alarmer et nous demandons aux employés à l'heure et aux employés de bureau d'être solidaire."

Enfin, à l'Alcan, on a fait connaître hier, l'intention de défendre les employés de bureau touchés par cette

décision de la Commission anti-inflation et de tout mettre en oeuvre pour défendre ce dossier avec acharnement.

Une commotion cérébrale a tué Jocelyne Houle

par Guy Bergeron

MONTREAL — Mlle Jocelyne Houle, âgée de 24 ans, du 2484, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi, est décédée d'une commotion cérébrale causée par des coups de poing ou encore par un objet, tel un morceau de caoutchouc.

C'est ce que révèle le rapport de l'autopsie pratiquée au cours des dernières heures par un pathologiste de Montréal.

Les policiers Judd et Viens, de l'escouade des crimes sur la personne de la SQ, à Montréal, ont signalé que la dernière fois que Mlle Houle a été vue vivante, elle se trouvait au "Vieux Munich" avec des amis.

Lorsqu'on saura avec qui elle a quitté l'endroit du "Vieux Munich", dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 1h, du matin, les policiers connaîtront le meurtrier ou tout au moins, ils en auront une bonne description.

D'ailleurs, les policiers-enquêteurs seront à Chicoutimi au début de la semaine pour l'interrogatoire de certaines personnes qui auraient parlé à Mlle Houle, dans la soirée de jeudi dernier.



Jocelyne Houle

On se rappellera que Mlle Houle était à Montréal pour trois semaines pour suivre des cours de perfectionnement à l'Institut de cardiologie.

Dimanche matin, son corps a été retrouvé sans vie dans un fossé d'une route secondaire à Saint-Calixte, situé à 30 milles au nord de Montréal.

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte et Associés, c.a.

Comptables Agréés

ROBERVAL — LA MALBAIE — LA BAIE — ST-FELICIEEN

BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est. Chicoutimi
G7H 1R2 — Téléphone: (418) 549-6650

Antoine Gauthier, c.a.
Pierre Legault, c.a.
Egide Dallaire, c.a.
André Gauthier, c.a.
Charles Tremblay, c.a.
Julien Lemieux, c.a. m.b.a.
Rosaire Boivin, c.a.

Gilles Turcotte, c.a.
Yvon Carrier, c.a.
Camille Bergeron, c.a.
Denis Boivin, c.a.
Roger Boivin, c.a.
Normand Gosselin, c.a.
Luc Simard, c.a.

Roger Laurault C.A.

Appels provenant de Dolbeau, Roberval, St-Félicien, St-Prime.
Appeler sans surtaxe: 12170.

GRANDE OUVERTURE
Ciné Parc Saguenay
Vendredi le 22 avril

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829

St-Félicien et les environs
679-3832

Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile
545-4864

Petites annonces classées
545-4885

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de CNDP (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)



INONDATIONS — Des propriétaires du secteur du motel Jean-Dequen, à Jonquière, se sont plaints d'avoir subi d'importants dommages par l'eau, mardi soir.

Crue des eaux due à un mauvais drainage

JONQUIÈRE — Un groupe de propriétaires du secteur du motel Jean-Dequen, à Jonquière, se sont plaints, hier, de dommages d'une certaine importance causés par la crue des eaux. Dans certains sous-sols, le niveau de l'eau avait atteint une dizaine de pouces, mardi.

M. Paul-Émile L'Espérance, qui s'est fait le porte-parole du groupe, a indiqué qu'il s'agissait vraisemblablement d'un problème de drain, qui bouche à chaque printemps. "Lorsque nous faisons partie de l'ancienne paroisse de Jonquière, de dire M. L'Espérance, nous avions un excellent service et ne connaissions pas d'inondations."

De son côté, le directeur général de la ville de Jonquière est d'avis que cette

malheureuse conséquence de la crue des eaux serait attribuable à la route 170, bien plus qu'à la fusion.

Il appert que c'est une calvette, sise sous cette route, qui aurait bloqué, provoquant ainsi la crue. Selon M. Gagnon la responsabilité de celle-ci revient à la voirie du Québec, dont les employés auraient travaillé à la solution du problème, mardi.

Il semble par ailleurs que l'eau des champs de ce secteur soit drainée depuis plusieurs années par des puisards, qui seraient de propriétés privées. A Jonquière, on rapporte que les employés de la ville se sont rendus débloquent ces puisards, également la cause des dégâts par l'eau.

A la Baie James

Les ouvriers de la région sont considérés plus stables au travail

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le président de la Société d'énergie de la Baie James, M. Robert-A. Boyd, a annoncé, au Cercle de presse de Chicoutimi, hier, que les intentions de la SEBJ étaient de voir grimper à 14 pour cent le pourcentage des travailleurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur l'important chantier, en raison de leur stabilité au travail.

M. Boyd a dit qu'actuellement, 11,6 pour cent de la main-d'œuvre venait de la région, ce qui était un pourcentage intéressant mais que le programme de recrutement fait chez nous, au mois de mars, aurait ses répercussions, dans les mois à venir.

De plus, M. Boyd a fait part à la presse régionale du Haut-Saguenay, qu'une étude était en cours en vue d'installer un barrage sur la rivière Ashuapmouchouan, après que le complexe de la Baie James sera complète, soit après les années 1985.

Nous savons que nous devons étendre notre réseau de pouvoirs, après

la réalisation des travaux de la Baie James, a-t-il dit, mais il ne faut pas non plus que l'on prenne cela pour une certitude. C'est dans nos projets, cependant."

M. Boyd a déclaré que jamais il n'a été question de Chibougamau comme porte de sortie de la Baie James et que depuis que le projet a été établi, Mattagami avait été le choix logique.

Sur les redevances de l'Alcan, établies dans le budget Parizeau, la semaine dernière, le président de la SEBJ a admis que la multinationale n'avait pas subi d'augmentations depuis une trentaine d'années. "Je ne pense pas que les dirigeants de l'Alcan aient tombé en bas de leur chaise quand ils ont appris les nouvelles redevances. Ils devaient s'y attendre un peu."

Pour le Québec.

M. Robert-A. Boyd a nié que la production d'énergie créée par le projet de la Baie James servira aux

Americains, dans le futur. "C'est uniquement pour les Québécois. Plus est, a-t-il ajouté, après l'année 1986, il faudra trouver autre chose."

C'est vers les centrales nucléaires que l'Hydro-Québec prévoit pouvoir développer l'énergie, d'ici la fin du siècle afin d'en arriver à une production d'électricité qui répondra aux besoins de la population.

M. Boyd a nié les prétentions qu'il y ait du gaspillage dans ce projet de \$16 milliards qu'est celui de la Baie James et il a mentionné que l'injonction émise par les Inuits en 1973, avait empêché les dirigeants de la SEBJ de se défendre, sur ces accusations. "Aujourd'hui, alors que ce n'est plus sub judice, nous pouvons enfin parler pour nous défendre. Nous avons le contrôle sur les dépenses et tout est parfaitement sous surveillance."

Au sujet de la construction des lignes électriques, en direction du Saguenay, M. Boyd a précisé que le

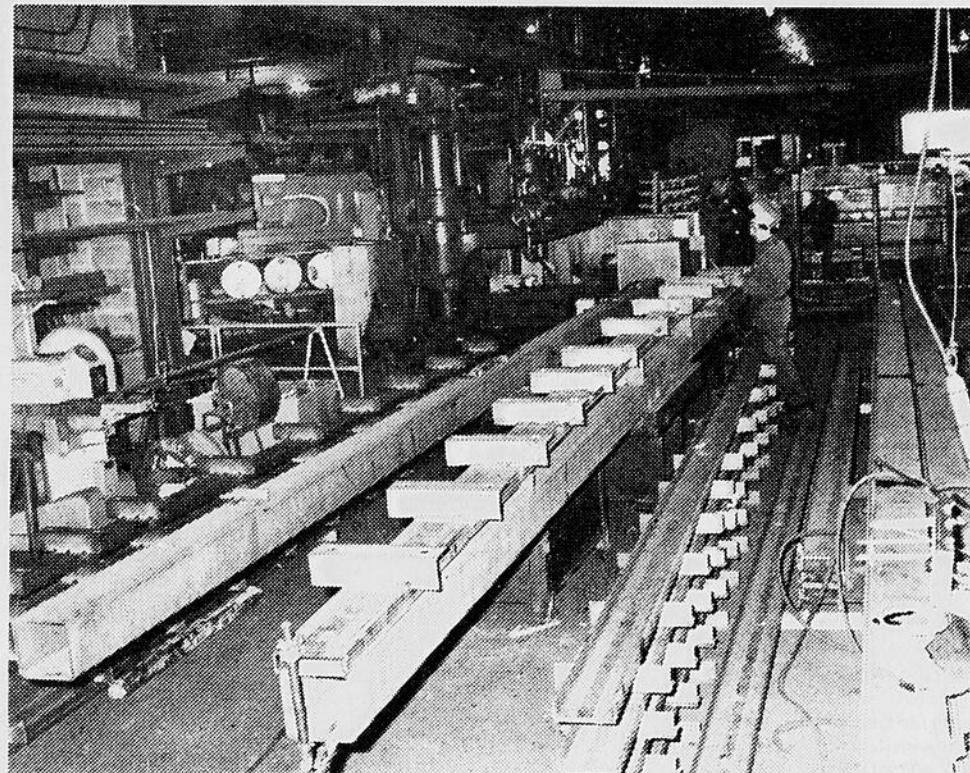


M. Robert Boyd, président de la SEBJ

coût serait de \$700 millions et qu'une consultation était déjà commencée avec le CRD et divers organismes sur l'emplacement des postes. Mais il appartiendra à l'Hydro-Québec d'avoir le dernier mot.

Enfin, revenant sur le projet de la Baie James, il

mentionne que ce sera un projet financé sans aucune taxe et qu'il s'autofinancera. Il ne prévoit pas que l'on revienne avec le projet de la rivière Jacques-Cartier, bien que c'était intéressant pour l'Hydro, car le gouvernement a reculé sur cette question.



POUTRES DE SOUTIEN — Ces poutres, une fois terminées, pèseront environ dix tonnes. Elles serviront à maintenir en place les vannes de 135 tonnes qui fermeront les galeries de dérivation à LG-3.

Contrat avantageux aux Industries Couture

CHICOUTIMI — Les Industries Couture, de Chicoutimi, ont avantageusement soutenu la concurrence de quelques géants de la métallurgie québécoise en décrochant un important contrat de tout près

de \$2 millions, aux chantiers de la Baie James. Essentiellement, il s'agit d'installer l'équipement mécanique pour la fermeture des galeries de dérivation de LG-3.

L'obtention de ce

contrat par la firme saguenayenne provoque un agrandissement de quelque 10.000 pieds carrés des usines des Industries Couture, de même que la création de plusieurs emplois.

L'entreprise emploie actuellement environ 80 personnes de plus que vers la fin de 1976. On estime que le contrat de LG-3 soit un important facteur de cette augmentation de personnel.

Cette nouvelle responsabilité est la plus lourde qu'ait dû assumer la firme depuis sa fondation. Cette réalité se concrétise notamment au chapitre de la technologie, où la réalisation du travail exige un degré de précision particulièrement élevé.

L'entreprise devra, en quelque sorte, construire et installer les vannes qui fermeront les galeries de dérivation de l'eau, creusées pour la période de construction d'un barrage.

Les Industries Couture devront avoir complété le contrat de quatre pelles d'ici trois ans.

Selon le directeur de la firme, M. Jean Amiot, l'assurance de la qualité du produit est à tel point importante dans ce cas, qu'un non-fonctionnement des vannes représenterait une perte d'électricité de quelque \$125 millions en une année.

Les transformations effectuées à l'usine des Industries Couture en vue de la réalisation de ce contrat pourront évidemment ouvrir les portes du marché d'autres contrats de même nature à l'entreprise.

Celle-ci a d'ailleurs déjà présenté un certain nombre de soumissions en ce sens, et les administrateurs estiment que les chances de la firme de décrocher sa juste part soient excellentes.

Un pyromane avoue plusieurs incendies

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Un pyromane, âgé de 18 ans, de Chicoutimi, a été arrêté, hier, par les policiers municipaux, en rapport avec l'incendie criminel qui a ravagé au début de la semaine dernière un pavillon d'une valeur de \$60.000, propriété de la paroisse Ste-Anne.

Le préventionniste, le sergent Aurélien Lalancette et Guy Tremblay, de

même que l'agent Camil Bouchard, ont arrêté l'individu, hier, et ce dernier a même passé aux aveux, admettant avoir incendié le pavillon de la paroisse Ste-Anne, de même qu'un chalet à Valin.

Le sergent Aurélien Lalancette a précisé, hier soir, que l'individu a également parlé d'avoir allumé quatre autres incendies dans le secteur de Roberval.

Toutefois, dans ce dernier cas, les policiers vérifieront au cours des pro-

chaines heures, dans le secteur de Roberval et également dans le secteur d'Alma, où encore il aurait pu allumer des feux.

Le pavillon de la paroisse Ste-Anne logeait tous les organismes sociaux et publics de la paroisse.

C'est dans le local de la St-Vincent-de-Paul que le feu a été allumé.

L'individu devrait être traduit au cours des prochaines heures devant les tribunaux.

Programme de réforme en sept points de la structure olympique

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — C'est de l'intérieur qu'il faut sauver l'olympisme international. M. Paul Ohl propose en ce sens un programme de réforme en sept points de la structure olympique. Il y prévoit notamment le remplacement du CIO par l'Association mondiale de l'olympisme."

Il a fait part des solutions qu'il préconise hier soir, en primeur, devant les membres du club Richelieu de Chicoutimi. Au cours des prochains jours, il doit se rendre en Europe, où il sera reçu par un certain nombre de représentants ou organismes internationaux, notamment le Comité international olympique.

M. Ohl est l'auteur du livre "La guerre olympique", qui explique essentiellement comment les Jeux en sont venus à s'éloigner de l'esprit olympique au point que les deux n'aient plus entre eux que de très lointains rapports. Le lancement québécois du livre a eu lieu à Montréal, il y a une quinzaine de jours.

Paul Ohl fut aussi directeur du Haut-Commissariat à la Jeu-

nesse, aux Loisirs et aux Sports. Mais ce n'est qu'à titre d'auteur qu'il compte influencer les dirigeants internationaux de l'olympisme en vue de les inciter à changer en profondeur la structure et le fonctionnement des Jeux olympiques.

La mainmise de la politique sur l'olympisme et le gigantisme financier qui sous-tend de plus en plus l'organisation des Jeux forment ensemble, selon M. Ohl, le monstre à abattre.

En guise de solution, le conférencier a préconisé, dans un premier temps, la convocation d'un sommet mondial, au cours duquel on procéderait à la rédaction d'une charte olympique, et d'un projet collectif de réforme du mouvement olympique lui-même.

C'est après la révision complète des statuts et règles olympiques qu'on procéderait au remplacement du CIO par l'Association mondiale de l'olympisme". Ce comité aurait pour mandat de promouvoir partout la philosophie olympique. C'est un comité international d'organisation des Jeux qui aurait pour tâche d'assurer la tenue regu-

lière de l'événement.

En un quatrième temps, M. Ohl propose des moyens de "juguler le gigantisme" des Jeux. Ainsi voit-il d'un bon oeil la concertation entre le comité international et le pays hôte à partir de critères bien précis. Ceux-ci pourraient être la taille démographique de l'Etat, la sante de ses finances, etc.

Celui-ci suggère par ailleurs, la création d'un fonds international olympique et d'un fonds de roulement pour l'organisation des Jeux. Ces fonds auraient pour fonction d'aider la participation des athlètes des pays défavorisés et l'organisation de Jeux dans certains pays moins bien pourvus économiquement.

Un programme international de diffusion de l'olympisme, qu'assureraient toutes les universités du monde, constituerait en quelque sorte, l'emballage de cette nouvelle structure.

Hier, devant les membres Richelieu, M. Ohl s'est montré confiant d'avoir quelque influence sur l'avenir de l'organisation des Jeux, et leur sauvetage possible et souhaité. "Il est



REFORME — Hier, devant les membres Richelieu de Chicoutimi, M. Paul Ohl a présenté, en primeur, les solutions qu'il préconise pour la réforme de l'olympisme mondial.

(Photo Gratien Tremblay)

important que l'on fasse ranger le travail, si les organismes ne peuvent le faire", a-t-il dit en substance.

Il a par ailleurs, émis l'opinion que la région

de Timi était, de celles qui avaient organisé les Jeux du Québec, celle qui avait, par son organisation et sa participation, le mieux compris l'idéal olympique.

Louis-Gaétan Fortin sur une commission

ALMA — M. Louis-Gaétan Fortin, d'Alma, vient d'être nommé membre de la Commission des bibliothèques publiques du ministère des Affaires culturelles. M. Fortin est actuellement au service de la Fédération des caisses d'entraide économique et il est président de la Bibliothèque centrale de prêts du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La Commission des bibliothèques publiques est un organisme consultatif qui siège environ six fois par année, qui est chargé de formuler des recommandations au ministère sur les besoins des bibliothèques et d'étudier également les budgets et subventions relatifs à ces institutions. La commission est composée de sept personnes.

VENTE F in De Mois

1976 BUICK LESABRE H.T. blanche, Custom, servofreins, servodirection	\$5,060
1976 PONTIAC LAURENTIAN Brun, H.T., T.V., servofreins, servodirection	\$3,890
1975 GRAND VILLE Grise, air climatisé, T.V., tout équipée	\$4,790
1975 CHEVROLET IMPALA Bleue, H.T., air climatisé, V-8, tout équipée	\$3,890
1975 PONTIAC LAURENTIAN Grise, 4 portes, V-8, servofreins, servodirection	\$2,250
1975 PONTIAC PARISIENNE 4 portes, tout vinyle, rouge vin	\$3,890
1974 DUSTER V-8 Transmission standard, bleue, tel quel	\$1,450
1974 BUICK LESABRE H.T., 4 portes, 455, V-8, beige, servofreins, servodirection	\$3,390
1974 RIVIERA Rouge vin, équipement des plus complets	\$4,150
1974 CHEVROLET BISCAYNE Verte, 4 portes, servofreins, servodirection	\$2,590
1974 TORINO 2 portes, V-8, bleue, servofreins, servodirection	\$2,190
1974 ASTRE STD Orange	\$1,350
1974 ROAD RUNNER Rouge, 4 vitesses, STD	\$3,050
1974 ASTRE -riche, 3 vitesses	\$1,095
1974 BUICK LESABRE 4 portes, H.T., brune, air climatisé, tout équipée	\$2,150
1974 BUICK LESABRE 2 portes, verte	\$3,150
1974 CHEVROLET Vert foncé, 4 portes	\$2,395
1974 BUICK Régali Gold, T.V., 2 portes	\$3,890
1974 PARISIENNE 4 portes, tres propre	\$3,095
1974 MERCURY 4 portes, verte, V-8, T.V.	\$3,190

DUCHESNE AUTO LTD
450 Boulevard Dequen, Alma 662-3431
PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Chat échaudé craint l'eau froide...

Tous les observateurs l'avaient pressenti: l'échéance fixée par la loi 98 pour la formation de Ville Saguenay a été reportée à 1981... au moins.

Personnellement, je crains fort que l'hypothétique Ville Saguenay ne voit jamais le jour. Quoi qu'il en soit, il faudra aligner des arguments vraiment convaincants pour rallier l'assentiment de la majorité des citoyens de Jonquière et de Chicoutimi en faveur d'une fusion...

Et pourtant, la loi 98 devait conduire à une conclusion logique: les municipalités actuelles de Jonquière et de Chicoutimi ne forment qu'une seule et même agglomération urbaine. Ces deux centres sont "condamnés" à vivre ensemble et leurs intérêts communs sont bien supérieurs aux quelques petites divergences inspirées par l'esprit de clocher.

Je l'ai déjà signalé, et je le répète: les gouvernements supérieurs ont déjà, depuis au moins une décennie, reconnu ce fait: l'homogénéité de l'agglomération métropolitaine du Haut-

Saguenay. Dans leurs statistiques, le gouvernement fédéral et le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce mentionnent toujours l'agglomération Chicoutimi-Jonquière.

En réalité, il existe moins de distance entre Jonquière et Chicoutimi qu'entre les secteurs est et ouest de Montréal.

Ces constatations faites, reconnaissons que le ministère des Affaires municipales, sous le commandement de son nouveau titulaire M. Guy Tardif, n'avait pas le choix d'amender la loi 98 qui fixe au premier janvier prochain la fusion des municipalités de Jonquière et de Chicoutimi.

La première erreur, je le répète pour la xème fois, c'est d'avoir voulu opposer Jonquière et Chicoutimi, en exploitant la mesquinerie politique. Si comme le souhaitent les Arvidiens et les péquistes, le gouvernement provincial avait procédé, à l'époque, à la formation d'une seule agglomération de Rivière-du-Moulin à Jonquière, l'objectif ultime serait réalisé sans plus de

difficultés et les plaies provoquées chez les oppositionnistes seraient presque entièrement cicatrisées.

On a voulu prolonger le renversement historique amorcé avec le déménagement des services administratifs provinciaux. Ce fut une erreur magistrale.

Et aujourd'hui, les citoyens favorables à l'établissement d'un pôle de croissance dans le Haut-Saguenay, avec la fusion des deux centres majeurs de Chicoutimi et Jonquière, digèrent leur amertume. On impute, à tort, aux fusions les augmentations considérables de l'impôt foncier.

Pourtant, d'autres villes qui n'ont pas été impliquées dans des mouvements de fusion, ont dû imposer des augmentations de taxe aussi douloureuses.

Aujourd'hui, le gouvernement ne doit pas récidiver la même erreur. C'est avec énormément de précaution, et en respectant les sentiments de chacun, qu'il lui faut aborder la prochaine étape.

L'unité du Haut-Saguenay demeure un objectif tout aussi souhaitable qu'en 1970, lorsque les péquistes, aujourd'hui au pouvoir, en faisaient le fer de lance de leur campagne en faveur d'un pôle de croissance. Mais les désillusions des contribuables condamnent tout référendum, à un négativisme mortel.

Le gouvernement a donc le devoir de bien informer la population pour la convaincre que son meilleur intérêt demeure encore dans l'objectif d'un regroupement des deux principaux centres.

Sa tâche ne sera pas facile, car chat échaudé craint l'eau froide.

Bertrand TREMBLAY

OPINION DES AUTRES

Les sièges sociaux dans la cité

Il est devenu courant dans certains milieux de considérer qu'il importe assez peu, tout compte fait, de conserver au Québec les sièges sociaux de grandes entreprises pan-canadiennes ou internationales qu'on y compte encore en assez grand nombre. Qu'ils s'en aillent, entend-on dire parfois, cela ne changera pas grand-chose. Si elles déménagent ailleurs leur siège social, ajoute-t-on bravement, les entreprises concernées devront de toute façon maintenir une solide entité administrative et opérationnelle au Québec: il sera moins difficile dans ces conditions de les apprivoiser enfin à la réalité d'ici.

Ce raisonnement séduit quand il est fait dans un salon d'intellectuels ou dans une salle de cours. Il trahit toutefois une méconnaissance dangereuse du rôle que joue un siège social et aussi de l'extrême mobilité des facteurs qui peuvent le plus souvent militer en faveur de son implantation dans tel lieu plutôt que dans tel autre.

Parlant de l'institution qu'il connaît le mieux, soit la Banque Royale, M. McLaughlin signalait que cette banque qui est la plus importante du pays réalise au Québec seulement 10% de son chiffre d'affaires total. En ayant son siège social à Montréal, elle n'injecte pas moins dans l'économie de la région métropolitaine des sommes annuelles allant de \$75 à \$100 millions, sans compter l'effet multiplicateur — variant de deux à trois — que ces dépenses directes entraînent à leur tour. Il aurait pu ajouter que, selon une enquête toute récente, une douzaine de sièges sociaux semblables établis dans la région montréalaise injectent ensemble plus de \$400 millions par an en dépenses directes dans l'économie locale et québécoise, donnant ainsi lieu de manière directe ou indirecte à des dépenses totales qui dépassent sûrement le milliard. Qui, parmi les salariés, les commerçants, les chauffeurs de taxi, les restaurateurs, les hôteliers, les agents d'immeubles, les professionnels, les assureurs et autres professions qui bénéficient de ces dépenses, serait prêt à les laisser s'envoler vers Toronto ou Vancouver?

En matière de sièges sociaux, Montréal fut longtemps une ville très recherchée. Même si depuis quelques années elle a perdu beaucoup de terrain au profit de Toronto, qui jouit à cet égard d'avantages géographiques et économiques indéniables, la métropole a néanmoins réussi à conserver jusqu'à ce jour bon nombre de ces sièges sociaux. Il n'en tiendrait qu'à elle et au Québec de lui conserver un certain cachet qui lui permettrait de rivaliser dans l'avenir avec d'autres villes.

Mais entre les exigences que posent toujours les sièges sociaux de grandes entreprises et celles que semble résoudre à imposer le gouvernement québécois, on se dirige de toute évidence vers un choc sérieux dont la métropole, et à travers elle tout le Québec, risque d'être la principale perdante.

Il ne suffit pas, au surplus, qu'un siège social puisse fonctionner en

anglais. Il faut aussi que les personnes qu'on veut y attirer — et suivant une loi qu'il serait vain de nier, ces personnes devront venir de tous les lieux et pays où est implantée une entreprise — soient assurées de pouvoir trouver au lieu du siège social un milieu communautaire, éducatif et culturel où elles seront capables de vivre à l'aise.

Pour attirer et garder un siège social dans une ville, il faut d'abord être conscient de son importance économique, culturelle et humaine. Il faut aussi être conscient qu'avec le progrès moderne des communications, il peut être facile de le perdre. A première vue, on ne constate aucun dégât. Tout, en apparence, continue comme avant. Mais les changements d'attitude que créent dans les esprits des politiques irréalistes auront fatalement, tôt ou tard, des effets nocifs et souvent irréparables. Il ne faudrait pas qu'il soit trop tard avant que nous nous éveillions à ce danger très réel dont ne semblent guère conscients M. Laurin et ses conseillers.

Claude Ryan
"Le Devoir"

L'assurance-auto: projet surprenant

A première vue, après un rapide examen, on demeure surpris du contenu de la réforme de l'assurance-auto qu'a proposée madame Lise Payette.

La grande innovation de la réforme, du point de vue du citoyen, apparaît dans l'universalité de l'indemnisation. Ainsi, toute victime de blessures corporelles aura nécessairement droit à un minimum de compensation. La chose est fort louable. Car des personnes ont été tuées ou blessées par des chauffards, dans le passé, sans que la famille ne soit aucunement aidée, à cause des tracasseries du système actuel. La réforme Payette apportera donc ici un nouvel équilibre de justice.

Mais il faut bien reconnaître que depuis très longtemps, sans qu'il soit question d'étatisation de l'assurance, le gouvernement aurait pu rendre l'assurance-automobile obligatoire pour tout propriétaire de véhicule. Ceux qui ont voyagé en Europe savent qu'on ne peut entrer dans certains pays sans montrer sa "carte verte", c'est-à-dire, le papier attestant de l'assurance couvrant l'automobile. Il n'était donc pas nécessaire de mettre sur pied une région d'Etat pour imposer l'assurance obligatoire.

Pour les blessures corporelles, le gouvernement propose donc un système sans égard à la responsabilité. Il ne semble pas que ce soit pour diminuer les frais de l'assureur, puisque ses primes ne baisseront pas. L'avantage sera peut-être dans la rapidité avec laquelle le conflit pourra se régler. On sait que des compagnies d'assurances peuvent faire durer des procès pendant des années et empêcher ainsi une victime de recevoir son indemnisation au moment où elle en a le plus besoin. Si le "no fault" accélère vraiment le processus du rembourse-

ment de la victime innocente, il aura certes son utilité.

L'automobiliste blessé pourra profiter d'un système accéléré d'indemnisation. Et il sera certain de pouvoir profiter d'une indemnisation minimale. Mais il n'est pas apparent, présentement, que l'instauration d'un système d'Etat soit nécessaire pour satisfaire à ces besoins.

Enfin, il faudra conclure que l'assurance-auto sans égard à la responsabilité, administrée par l'Etat, sera surtout profitable à l'Etat... Mais il faut peut-être réserver son jugement en attendant de pouvoir faire une étude plus complète du projet Payette. Pour le moment, disons qu'il cache bien ses qualités et ne répond pas, ou très peu à ce que le Parti Québécois avait pourtant bruyamment annoncé.

Jean-Guy DUBUC
"La Presse"

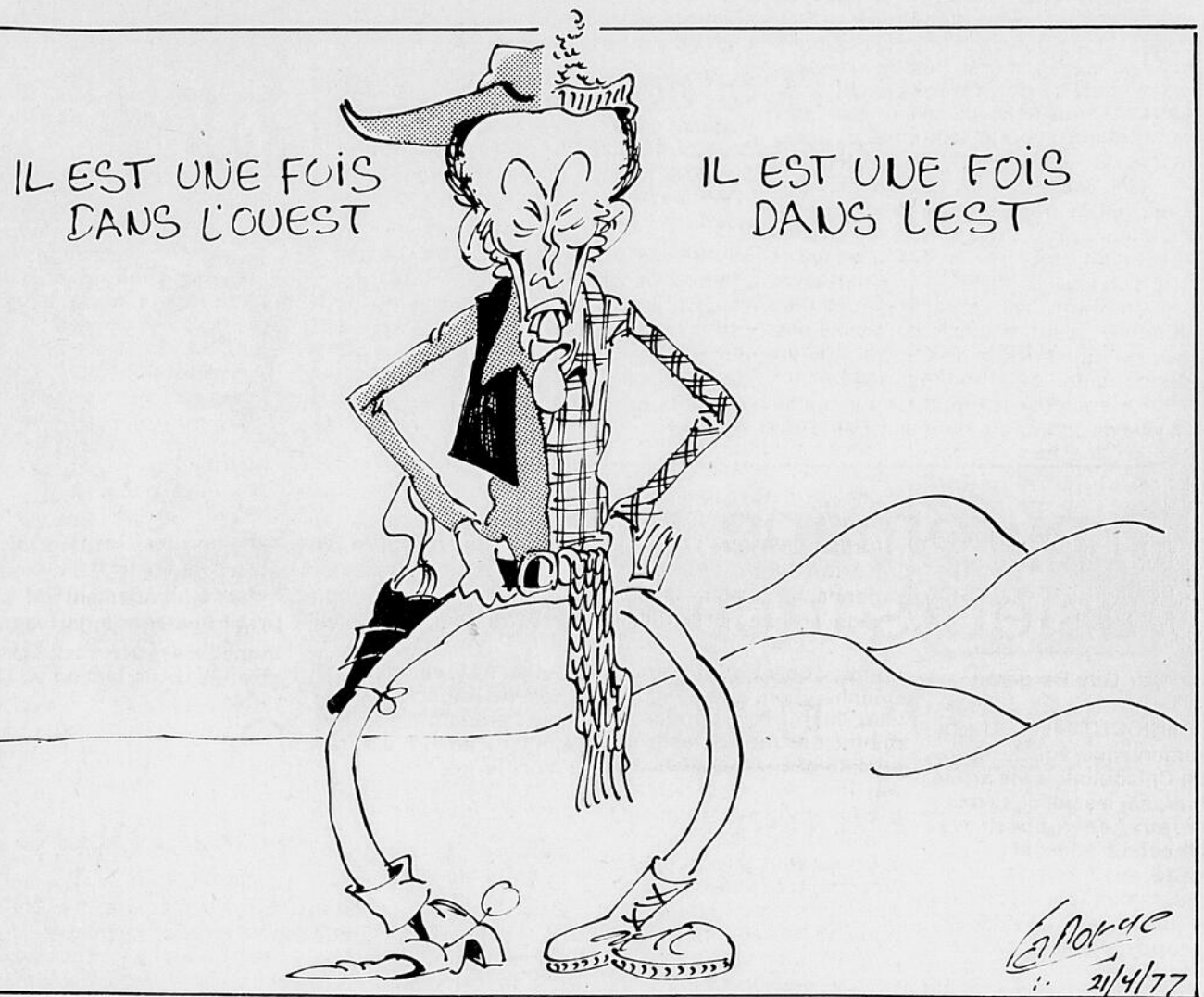
Avant d'abandonner la lutte à l'inflation

Il n'est pas nécessaire que syndicats et adversaires politiques du gouvernement endossent toutes les positions de la majorité des Canadiens et on leur conteste pas le droit de recommander la fin des contrôles. Mais ils auraient tort de se limiter à proposer la fin de la lutte à l'inflation sans suggérer une autre méthode aussi efficace ou même plus appropriée de freiner le progrès de la montée des prix. Pourquoi si le bon sens populaire découvre dans l'inflation la source la plus répandue de leurs ennuis, s'acharnerait-on à faire disparaître le seul moyen connu de limiter les dégâts?

A première vue, chefs syndicaux et politiciens de l'Opposition recueilleraient les premières salves d'applaudissement lors de l'abolition des contrôles, surtout si ceux-ci coïncidaient comme semble le désirer le syndicalisme canadien avec une offensive généralisée destinée à reprendre tout le terrain "perdu" depuis octobre 1975. Mais les conséquences désastreuses que provoquerait une nouvelle course à l'or via l'autoroute des négociations axées sur le seul profit personnel à l'exclusion du bien de la collectivité canadienne doivent être prévues et évitées. Qu'aurions-nous gagné si pour satisfaire des appétits personnels nous annulons tous les effets de plusieurs mois de régime un peu plus austère au niveau de l'augmentation des prix et salaires?

Ce n'est pas à partir d'un calcul politique qu'il faudra entrevoir la cessation progressive des contrôles mais à partir d'un consensus général impliquant à la fois le gouvernement, le patronat et le syndicat. Toute autre solution serait boiteuse et risquerait de n'être pas appliquée ou à tout le moins de rater ses objectifs fondamentaux.

Jean Vigneault
"La Tribune"



PAROLE AUX LECTEURS

"La télévision nous prend pour des caves"

Chers amis, lecteurs de ce journal, vous me permettez de vous revenir encore aujourd'hui.

Pourquoi faut-il qu'en soit toujours ainsi?

Pourquoi faut-il toujours défendre chez nous, au pays du Québec, des droits si vaillamment acquis et si ardemment défendus par nos ancêtres, pionniers de ce pays.

Nous étions heureux chez nous, nous ne demandions rien à personne. Nous grandissions en âge et en sagesse à l'ombre de nos clochers.

Avec les années dites de révolution tranquille sont arrivés les intrus et la permissivité s'est installée partout.

Les ennemis de l'Eglise catholique se sont installés eux aussi, et peut-être même à l'intérieur de ses propres structures.

Il est apparu aussi un virus que l'on pourrait qualifier de plusieurs noms.

On pourrait l'appeler, renversement des valeurs ou déformation de la vérité, et peut-être même défécation.

Peu importe le nom de ce virus, il est évident qu'il fait des ravages terribles dans notre population et nos écoles, aidé en cela par des agents d'une subtilité et d'une expérience diaboliques.

On sent la présence d'une certaine secte, d'origine lointaine et ennemie reconnue de l'Eglise, depuis toujours.

On voit sans trop cher-

cher qu'ils veulent profiter d'une situation créée par notre insouciance et notre relâchement des années antérieures.

Ils sont là, monopolisant la radio, la télévision, certains journaux et je pourrais peut-être aller jusqu'à dire certains postes de radio communautaire.

On pourrait se demander pourquoi les promoteurs de ce poste de radio chez nous, depuis qu'ils sont en période d'installation, ont organisé une fête des travailleurs, le premier mai dernier.

Personne n'ignore que cette fête n'est célébrée, dans le monde, que par les seuls pays communistes.

On pourrait peut-être se demander pourquoi, à l'occasion de leur campagne de souscription, le premier prix était un voyage à Cuba.

Chers amis, chez nous au Québec, la démocratie permet à des petits groupes de détruire impunément et à petit feu et en plus avec notre argent, notre pays et notre foi.

Dans certaines de nos écoles et dans certains cegeps, on enseigne hypocritement l'histoire du Canada de Léandre Bergeron.

C'est un tissu d'erreurs du début à la fin qui n'a pour unique but que de nous faire perdre le peu de foi que nous avons, le respect que nous avons de notre Eglise canadienne et la fierté que nous avons d'être canadiens français, descendants de vaillants pion-

niers comme l'étaient nos ancêtres.

On pourrait aussi se demander pourquoi à l'horaire de ce poste de radio communautaire, nouvellement arrivé sur les ondes, on veut intégrer le contenu du volume de Léandre Bergeron et ce qui est plus significatif, le dimanche avant-midi.

Peut-être s'agit-il là d'un manque de réflexion ou de maturité de la part des promoteurs.

J'ose espérer que ce projet de promouvoir Léandre Bergeron sera définitivement écarté.

Nous avons sorti le balai, pourquoi ne pas continuer ensemble le ménage?

Il y a encore d'autres coins sales et on se doit de les nettoyer.

Certaines brasseries doivent immédiatement cesser de montrer à leur clientèle, des films d'une bassesse et d'une indécence inqualifiables.

Les cinémas doivent en faire autant.

Certains postes de télévision doivent bannir de leur horaire tous les programmes insidieux, suggestifs et attentant à la morale chrétienne.

Ici, je veux insister sur une émission en particulier.

Il s'agit de "Approche". Que l'on cesse de nous prendre pour des caves ou des imbéciles et que l'on tienne immédiatement de nos écrans de télévision, ce faux docteur et son émission insignifiante et inutile.

Des penseurs d'émission comme celle-là, l'enfer en est rempli et on en soigne de moins malades dans certains hôpitaux.

Je demande donc officiellement aux personnes concernées que soit éliminée de nos écrans, l'émission "Approche".

Je souhaite qu'il en soit ainsi de toutes les autres émissions de même acabit. Je la fais, cette demande, au nom de tous les membres de l'Association des Parents Catholiques du Québec au Saguenay et dans l'ensemble du Québec, tous unanimes dernière moi.

Je la fais aussi au nom de tous les parents du Québec, soucieux de bien éduquer leurs enfants, et qui sont inquiets pour l'avenir et avec raison. Je ne voudrais pas terminer sans inviter à réfléchir, les personnes mises en cause dans cet article.

Peut-être qu'au fond d'eux demeure un petit souvenir de vrai bonheur, ou un petit brasier qui suffirait d'attiser.

Peut-être qu'après on pourrait se donner la main et bâtir ensemble une société nouvelle toute pleine de justice et d'amour.

Je le souhaite infiniment.

François-Régis Thériault,
président diocésain,
Association des Parents
Catholiques du Québec,
804, d'Argenson,
Chicoutimi, P.Q.

Le 22 avril.

Semaine de l'éducation

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Faute d'avoir reçu la documentation à temps, les institutions scolaires de la région font peu d'écho à la Semaine de l'éducation qui se déroule présentement.

Sauf au Collège de Chicoutimi, où l'on a fait un effort particulier pour produire, pendant trois jours, des activités du midi reliées à la coopération, qui est le thème de cette Semaine de l'éducation, il semble que cette semaine passera à peu près inaperçue ailleurs.

C'est surtout au niveau secondaire, dans le cadre des cours, que les professeurs signaleront l'événement, et ils pourront donner des travaux concernant la coopération.

Dans quelques autres écoles, à Chicoutimi et Jonquière, il y a des rencontres organisées entre les étudiants et des responsables de coopératives de la région.

Mais la plupart des principaux d'écoles que nous avons contactés ont mentionné le fait que la documentation, venant de l'Association d'éducation du Québec, leur est parvenue trop tard, au début de cette semaine dans la majorité des cas. C'est la principale raison pour laquelle la participation à cette Semaine de l'éducation n'a pu être organisée sur une grande échelle.

Cours d'Arvida très utile à l'industrie de l'hôtellerie

JONQUIÈRE — Le marché du travail ouvre largement ses portes aux finissants des cours de cuisine professionnelle et de service de tables, dispensés à l'école polyvalente du sec-

teur Arvida.

C'est du moins ce qu'il faut croire, à la lumière des statistiques de placement et des commentaires des employeurs, que l'école recevait hier à un dîner. Il va

de soi que le plantureux repas avait été préparé aux cuisines de l'institution et que les étudiants en service de tables faisaient office d'hôtesse. Depuis ses débuts, en

1968, le cours de cuisine professionnelle de la CSR Lapointe a permis de former environ 150 cuisiniers.

Le cours de service de tables n'existe, lui, que depuis quatre ans. Environ 45 candidates l'ont complété.

Des statistiques, compilées à partir des élèves finissants de l'option "cuisine professionnelle", de 1975, révèlent qu'après une année, quelque 87 p.c. des candidats masculins avaient trouvé un emploi permanent. De ceux-ci, un peu plus de 90 p.c. travaillaient dans leur spécialité, ou dans un domaine connexe.

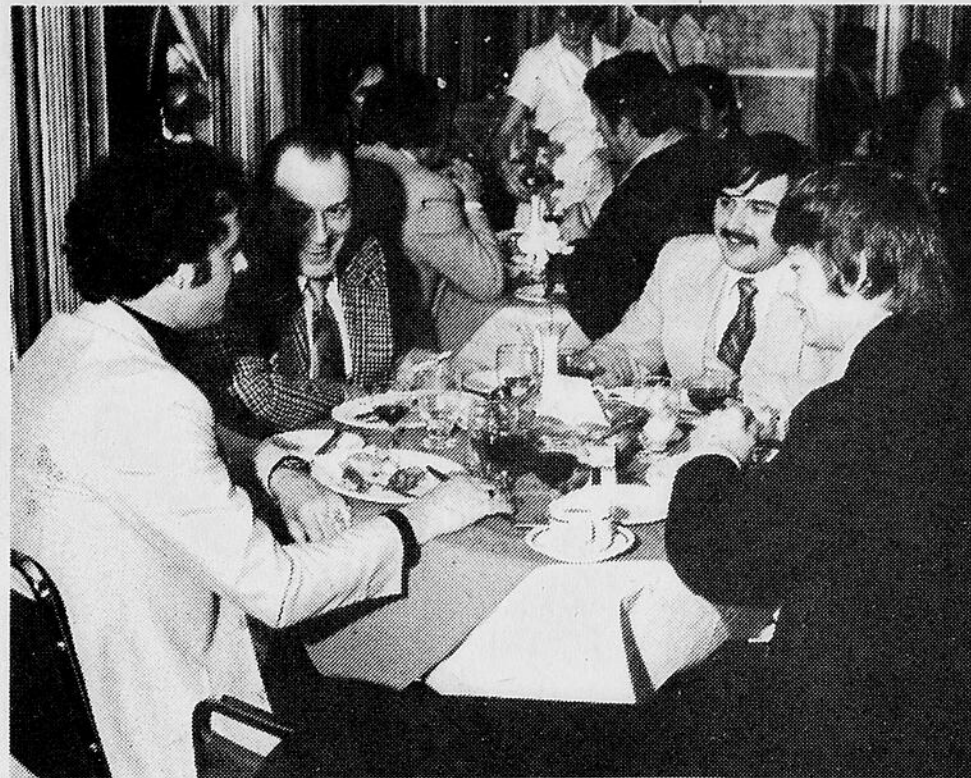
Chez les femmes, cependant, le taux d'embauche n'était que de 50 p.c. Il y a lieu de noter qu'on ne connaît pas le pourcentage d'entre elles qui ont effectivement tenté de trouver un emploi.

On remarque par ailleurs, qu'à peine 10 p.c. de l'ensemble des candidats de la promotion 1975 ont dû aller à l'extérieur de la région pour trouver un emploi.

Le salaire hebdomadaire moyen de tous ces gens n'était cependant que de \$137, soit \$146 chez les hommes et \$106 chez les femmes.

Hier midi, les employeurs interrogés ont exprimé leur satisfaction du travail des étudiants de l'école qu'ils avaient déjà embauchés. Il appert que lorsque certains sont disponibles, on préfère, en général, avoir recours à eux plutôt qu'à un autre type de personnel.

On note par ailleurs, qu'il est difficile de trouver des cuisiniers compétents, et que le cours dispensé par la CSR Lapointe constitue un excellent palliatif à cette lacune.



DES EMPLOYEURS — Hier, les gens des cours de cuisine professionnelle et de service de table, de la polyvalente d'Arvida, recevaient un groupe d'employeurs du secteur de l'hôtellerie du Saguenay-Lac-Saint-Jean. On en a compté tout près de cinquante.

Un comité de citoyens formé au secteur St-Paul

CHICOUTIMI — Un groupe de contribuables du secteur Saint-Paul, à Chicoutimi, vient de former un comité de citoyens, afin de prendre en mains leurs problèmes.

Un des responsables de la formation du comité, M. Mario Gilbert, indiquait hier que l'organisme n'était pas encore officiellement formé, bien que l'administration municipale ait donné, lundi en assemblée régulière, son assentiment à l'incorporation muni-

pale de l'organisme.

Le comité de citoyens regroupera éventuellement les résidents du chemin Saint-Paul, anciens contribuables de la paroisse, et les résidents du boulevard Saint-Paul, jusqu'à la hauteur de la rue Nio, approximativement.

"Le comité de citoyens a été formé, a précisé M. Gilbert, pour résoudre certains problèmes qui se manifestent davantage depuis le regroupement de janvier 1976."

Selon lui, un conseiller de l'ancienne ville de Chicoutimi — Jules Larouche — et les deux conseillers qui représentent la paroisse — Gé-

rard Croft et Raoul Savard — travaillent moins activement aux intérêts du secteur depuis le regroupement des quatre anciennes municipalités de l'agglomération chicoutimienne.

Actuellement, le comité est dirigé par un exécutif provisoire, mais celui-ci devrait prendre un caractère permanent d'ici peu.

Dès la semaine prochaine, les responsables entreprennent une campagne de recrutement qui devrait mener à la naissance définitive du comité de citoyens.

M. Gilbert indiquait enfin que les organisateurs se proposaient de demander une incorporation provinciale.

AU PALAIS DE JUSTICE

Cautionnement exigé d'un jeune récidiviste

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge André Gauthier a accepté d'accorder la mise en liberté provisoire sous cautionnement à Adrien Tremblay, un jeune récidiviste de Chicoutimi, accusé d'obtention d'un montant de \$700 par faux prétextes.

Son avocat Me Michel Tremblay, d'Alma, a combattu la requête du procureur de la Couronne, Me Robert Côté, qui demandait que la mise en liberté soit refusée à Tremblay.

Il faut dire qu'Adrien Tremblay a des dossiers judiciaires antérieurs et pour le ministère public, il représente un danger pour la société.

Toutefois le juge Gauthier a accepté de remettre le prévenu en liberté moyennant un cautionnement de \$1.000 par personne solvable; l'obligation de se rapporter à la police chaque semaine et d'avertir le tribunal de tout changement d'adresse.

Son procès a été fixé au 18 mai prochain.

Ne pas parler aux témoins

Lorsque Me Robert Côté, procureur de la Couronne, a dit que des témoins s'étaient plaints d'être importunés par un individu, son avocat Me André Truchon s'est élevé contre une telle prétention.

Le prévenu venait d'être cité à son procès sous l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans le garage de M. Louis-Philippe Tremblay, d'Arvida.

Le prévenu a été vu à l'intérieur. Comme on dit, il a été pris la main dans le sac.

Le juge Gauthier a modifié ses conditions de mise en liberté ajoutant celle de

ne pas incommoder les témoins.

Participez!

Obligations - Solidarité

OXFAM

LE 25 AVRIL J'ARRIVE

La valise rouge de Monsieur Centre-Ville
La gagnante du 1er prix de \$500.00



La semaine dernière avait lieu le premier tirage de \$500.00 accordé à chaque mois dans le cadre de la promotion de la valise rouge de Monsieur Centre-Ville et de ses \$15.000.00 dollars en prix. Le billet gagnant provenait du marché d'alimentation Provigain sur la rue Racine. Sur la photo, nous voyons dans l'ordre habituel, M. Jean-Claude Simard, gérant de Provigain, Mme Suzanne Gagnon du 1116, rue Notre-Dame à Chicoutimi et M. Jean-Pierre Blackburn, administrateur du centre des affaires Racine. Vous pouvez gagner vous aussi, réclamez vos billets chez les marchands participants du centre-ville, un prix de \$500 est accordé à chaque mois, en plus de 10.000 dollars de la valise rouge.



ECHANGES — La très jolie directrice-adjointe du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, Mlle Ghislaine Roy, était de passage dans la région hier pour inviter les étudiants à s'inscrire au programme d'échanges avec des étudiants anglophones des autres provinces.

Invitation de familles à 150 étudiants de la région

CHICOUTIMI — Environ 150 étudiants qui sont de la région participeront cette année aux échanges du Conseil canadien des chrétiens et des juifs, échanges qui permettent à des jeunes du Québec de passer deux semaines dans une famille d'un de leurs confrères ou consœurs d'Ontario, des Maritimes ou de l'Ouest, et de leur rendre immédiatement la pareille.

De passage dans la région pour faire la promotion du programme de cette année, la directrice-adjointe du CCCJ, Mlle Ghislaine Roy, indi-

quait que le départ pour les étudiants de la région avait lieu le 28 juin, avec retour le 12 juillet en compagnie d'un étudiant anglophone, qui lui, reste jusqu'au 26 juillet.

Le programme s'adresse aux jeunes de 14 à 18 ans, et la limite pour l'inscription est le premier mai.

Les jeunes, qui doivent bien sûr obtenir l'assentiment de leurs parents, ne défraient que le tiers du coût total de leur séjour.

Les intéressés peuvent communiquer au numéro: 549-1198.

SUPER SPECIAUX PRINTANIERES

4 JOURS SEULEMENT

de mercredi le 20 à samedi le 24

SPECIAUX

DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

Impérmeables et manteaux pour dames, réduits de:

20%

Lot de souliers sport toilette et sandales, à partir de:

\$500

Certaines marchandises de printemps réduites jusqu'à:

80%

Lot de gilets, chemises à motifs, pantalons et complets pour hommes, réduits de:

50%

DRAPERIES (En magasin), réduites de:

20%

MINIMUM 10% D'ESCOMPTE SUR TOUT

VISITEZ

de Roberval, St-Félicien, Chibougamau, Dolbeau.

PLAN MISE DE COTE CHARGEX-MASTER CHARGE

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

L'UN DANS DUBUC

Les partisans de l'Union nationale du comté de Dubuc sont convoqués à une assemblée générale qui se tiendra, à 14h00, le dimanche, 24 avril, à l'ancien hôtel de ville de Port-Alfred, à La Baie. A cette occasion, les membres de l'assemblée seront appelés à procéder à la nomination d'un nouvel exécutif pour le comté de Dubuc. Le président actuel est M. Gaston Gagné et ce dernier doit décider, d'ici là, s'il sollicitera un renouvellement de mandat.

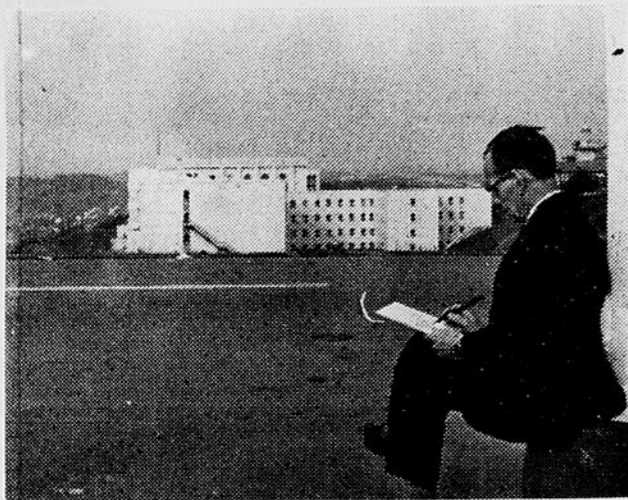
DROLE D'HUMOUR

Les membres du club Richelieu de Jonquière ne manquent pas d'humour ou d'esprit d'à propos. Mardi soir, après avoir applaudi l'allocation du député péquiste Claude Vaillancourt, tous se sont levés et, à la veille de quitter, se sont mis à entonner avec enthousiasme l'hymne "O Canada". La tradition du club veut que les choses se passent ainsi après chacun des soupers. Cette fois, pourtant, il ne s'agissait peut-être pas de la meilleure façon de remercier le conférencier!



CHEF DE POLICE

M. Gaston Tremblay, celui de gauche, fut très surpris d'apprendre par Le Quotidien d'hier, qu'il avait été promu le président du hockey mineur de Chicoutimi au poste de directeur de la Sécurité municipale de Jonquière, au grand désarroi de l'autre Gaston Tremblay, celui de droite, le véritable chef de police, qui avait peine à se reconnaître, et on le comprend bien, sur la photo publiée dans l'édition d'hier. Comme on le dit si bien dans le métier, une erreur technique (il serait plus exact d'écrire une erreur humaine) en est la cause.



MONOGRAPHIE ARTHUR VILLENEUVE

Le peintre Arthur Villeneuve est le seul artiste de la région dont le Centre de documentation Yvan-Boulerice, groupe à but non lucratif chargé de promouvoir les arts et autres activités culturelles, présente une monographie accompagnée de 80 diapositives. Dans cette monographie, qui était étalée au dernier Salon international du livre tenu à Montréal, Pierre Tremblay raconte l'épopée du peintre-barbier "qui a transformé sa maison en musée" et il définit "en tant que phénomène cette peinture souvent appelée naïve et primitive". Le coût de la monographie et des 80 diapositives est de \$90.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

SERENA — A toute personne intéressée à recevoir de l'information sur les moyens actuels de planification familiale, test de recherche de grossesse et méthode sympto-thermique, SERENA (Service bénévole de régulation des naissances), offre de l'aide soit par appel téléphonique, accueil à domicile et enseignement public. Pour plus d'informations, téléphoner aux numéros suivants: Alma: 668-8427; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau-Mistassini: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval St-Félicien: 275-4554.

JONQUIERE

Club Châtelaine — Demain, nous fêterons le 10e anniversaire du club Châtelaine. L'invitation est faite aux membres, aux anciens membres et à leurs ami(e)s. Une dégustation de vins et de fromages qui aura lieu au motel Richelieu, à 21h00. C'est la seule activité-bénéfice dans le courant de l'année et les œuvres seront versées au Domaine de la Jeunesse.

Nous comptons sur vous pour faire un succès de cette soirée. Cartes disponibles à: Lise Ruet: 547-9754, Michèle Parent: 547-2440, Lisa Fortin: 547-1746.

AFEAS — Exposition artisanale de l'AFEAS Saint-Jacques d'Arvida. Endroit: école Saint-Mathias, entrée (rue Gilbert), débutant le vendredi, 29 avril, de 19h00 à 22h00, le samedi, 30 avril, de 13h00 à 22h00 et le dimanche, 1er mai, de 13h00 à 22h00. Bienvenue.

CHICOUTIMI

BAHAIS — Bienvenue à tous! Les Bahais vous invitent à venir rencontrer Mme Lois Hainsworth, de passage aujourd'hui à Chicoutimi. Après avoir fait une carrière de cantatrice à Londres et ses environs, elle est demeurée en Afrique durant plusieurs années au service de la cause Bahai. Elle est maintenant agent de presse du Royal Academic of Dancing et éditeur du "Dance Gazette". Elle fera une représentation de la foi Bahai, au Carrefour du CEGEP de Chicoutimi, ce soir à 20h00; une causerie suivra. L'entrée est libre.



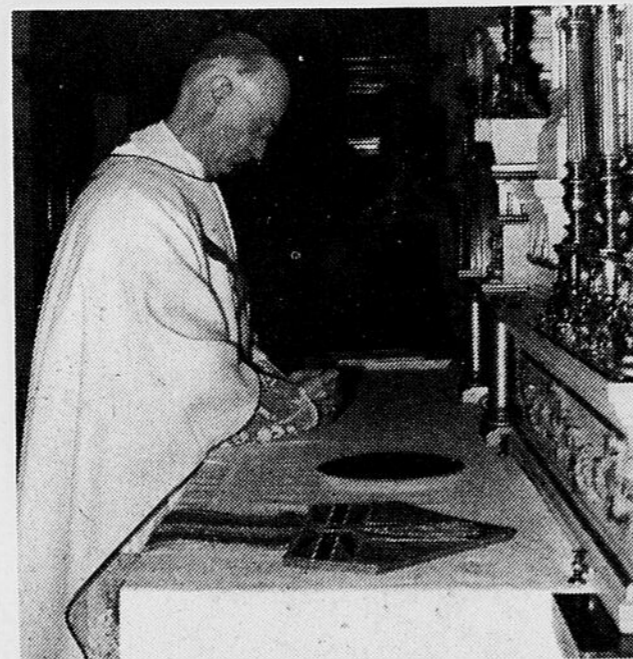
IL SE MARIE

Michel Bergeron, l'excellent hockeyeur des Red Wings de Detroit, de la Ligue nationale, qui, comme on doit le savoir, est le fils de M. et Mme Léo Bergeron, de Chicoutimi, prendra épouse le dimanche, 6 mai, au Palais de justice de Sorel. L'heureuse élue est Mlle Nicole Charlebois, jeune fille que Michel a connue alors qu'il portait les couleurs des Eperviers de Sorel, club appartenant à l'unique et coloré Rodrigue Lemoyne, procureur de la Couronne à ses heures.



245,000 VISITEURS

Le projet de Parc-Saguenay a été abandonné, mais comme le débat est encore frais à la mémoire de plusieurs, signalons qu'un communiqué émanant de Parcs-Canada nous informe que le nombre de visiteurs au Parc de la Mauricie (dans le comté du nouveau ministre Yves Duhaime, du Tourisme, Chasse et Pêche), a connu une augmentation considérable, l'an dernier, passant de 55,000 en 1973 à 245,000, en 1976... Pour votre information, signalons que le nombre de visiteurs dans nos principales attractions, comme le Zoo de Saint-Félicien, ne dépasse guère les 125,000... Mais, évidemment, un parc qui reçoit 245,000 visiteurs, ce n'est sans doute pas payant... parce que c'est fé-déral!



GRANDE FETE RELIGIEUSE

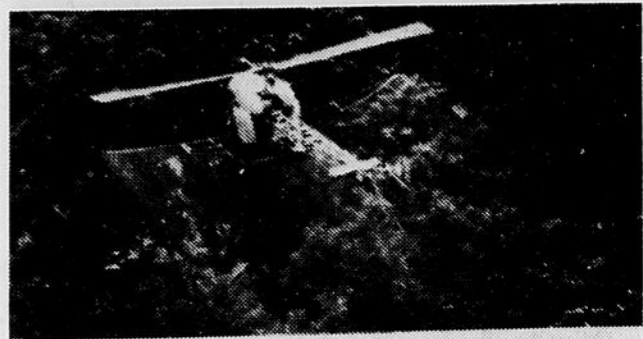
L'autorité religieuse du diocèse de Chicoutimi a réservé la journée du dimanche, 15 mai, à la célébration du jubilé d'or du sacerdoce, de profession religieuse ou de mariage des citoyens de la région. Une messe solennelle sera célébrée en la cathédrale à 3 heures de l'après-midi. Elle sera suivie d'une rencontre à caractère familial. Jusqu'à maintenant, selon les informations obtenues, les jubilaires se répartissent comme suit: quatre jubiles d'or de sacerdoce, dont Mgr Marius Paré, 21 jubiles d'or de profession religieuse, 90 jubiles d'or de mariage. Pour toute information, on prie les intéressés de communiquer avec l'abbé Jean-Philippe Blackburn, à l'évêché de Chicoutimi.

NOUVEL AUMONIER

Monseigneur Marius Paré, évêque de notre diocèse, annonce la nomination suivante: le père Claude Morency, oblat, avec l'autorisation de son supérieur provincial, est nommé aumônier à la Maison-mère des soeurs Antoniennes, à Chicoutimi.

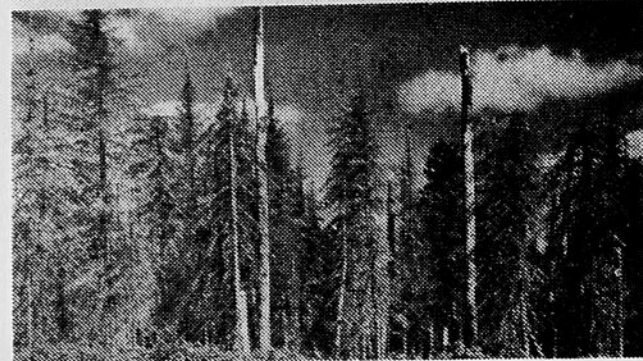
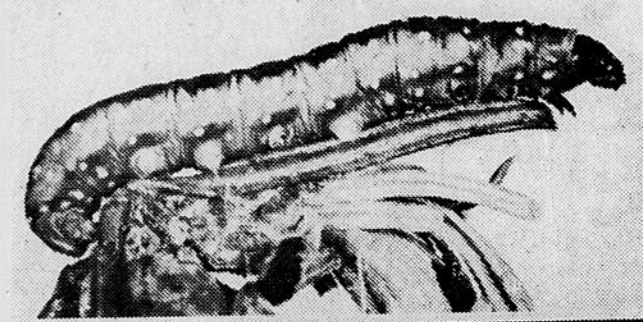
CHASSE A LA CORNEILLE

Chasseurs du Lac-Saint-Jean, sortez vos carabines et participez, samedi, au concours de chasse à la corneille et de tir de pigeons d'argile présenté par le Club de chasse et pêche Carcajou d'Alma. Le concours débute dès le lever du soleil pour se terminer à 15h00. Le décompte des corneilles tuées aura lieu au relais du rang X, à Saint-Gédéon, tandis que la remise des prix et des trophées aura lieu le soir même à la salle des syndicats nationaux, à Alma.



PROSTITUTION-CHOMAGE

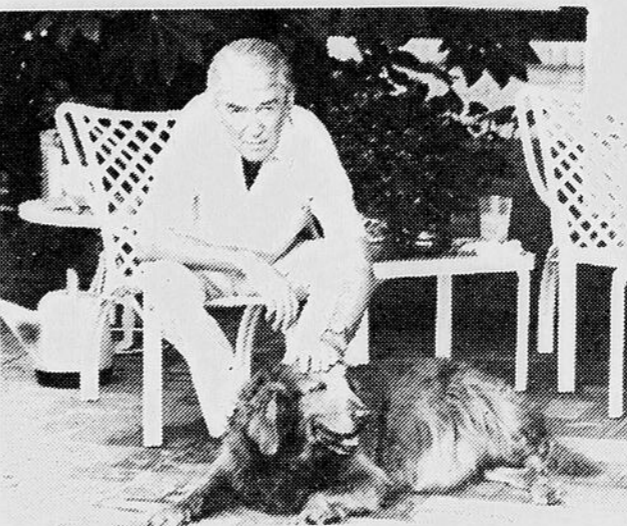
L'administration de New Britain, l'une des îles de la Nouvelle-Guinée, suggère de légaliser la prostitution pour fournir une occupation aux jeunes femmes et réduire ainsi le chômage. L'un des auteurs de cette proposition a fait remarquer, lors d'une interview radiodiffusée, que la légalisation de la prostitution aurait également pour avantage de réduire le nombre des viols sur l'île.



ON ARROSE ENCORE LA TORDEUSE

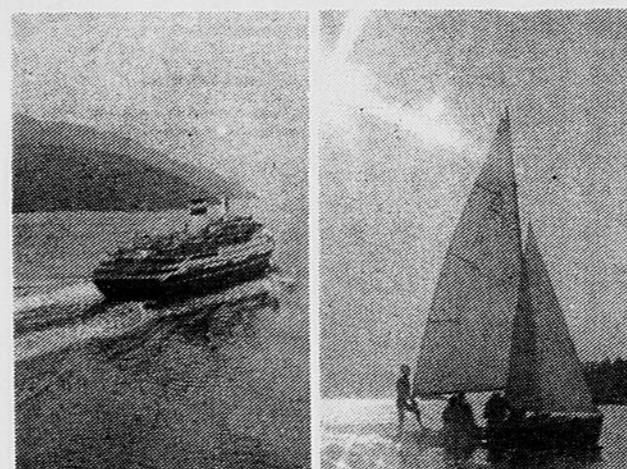
Dans le budget de Jacques Parizeau apparaît un crédit de \$6 millions pour l'arrosage, pour la quatrième année consécutive, de la tordeuse de bourgeons de l'épinette, cet véritable vampire de nos forêts. Mais, malheureusement, les fonctionnaires des Terres et Forêts (à Québec), ont encore eu raison sur le Dr Smirnoff.

Le gouvernement a encore autorisé la méthode chimique plutôt que l'arrosage avec un produit biologique.



IL REGRETTE LA VIEILLE EPOQUE

Même s'il a accepté dernièrement de jouer un rôle mineur, à la demande de son vieil ami John Wayne, dans "The Shootist", James Stewart a vraiment pris sa retraite. Ce grand comédien demeure néanmoins jeune, à 67 ans, et il parle de la belle époque de Hollywood avec nostalgie: "...Le secret du bonheur est d'accepter le progrès... Ce que je regrette le plus, c'est l'époque de l'âge d'or de Hollywood. Des gens comme Cary Grant, Marlène Dietrich, Spencer Tracy étaient des comédiens extraordinaires qui ne se prenaient pas au sérieux. Etre du même film qu'eux, voilà qui était du travail. Une seconde d'inattention et ils vous volaient la scène sous votre nez!"



ON INVITE LES TOURISTES

Deux photos prises dans notre région figurent dans l'attrayant album publicitaire que le gouvernement fédéral a fait distribuer à travers le pays, en fin de semaine dernière, afin d'inciter les Canadiens... et les Québécois évidemment, à visiter leur propre pays plutôt que l'étranger. Une première illustration montre le fjord du Saguenay et une deuxième, un voilier sur le lac Saint-Jean. Si vraiment les Québécois faisaient du tourisme dans leur propre province ou dans leur pays, ils provoqueraient une augmentation considérable du chiffre d'affaires de l'activité touristique, car ils s'avèrent, après les Allemands de l'Ouest les plus grands voyageurs du monde...

AUDIENCES DE MME PAYETTE

C'est à l'hôtel de ville d'Arvida que se tiendront les audiences publiques dans le cadre du projet de réforme de l'assurance-automobile. Ces audiences auront lieu le 3 mai, et les intervenants seront convoqués par téléphone.

RELU PRESIDENT DES QUOTIDIENS DU CANADA

M. Jacques-G. Francoeur, de Montréal, vient d'être réélu pour un deuxième mandat à la présidence de l'Association des éditeurs de journaux quotidiens du Canada.

M. Francoeur est président du Groupe UniMedia Inc., qui publie plusieurs journaux quotidiens et hebdomadaires, dont Le Quotidien et Progrès-Dimanche. Il est également membre du comité exécutif de La Presse Canadienne, du comité exécutif de l'Institut international de la presse, à Londres, et du conseil d'administration de la section canadienne de la Commonwealth Press Union.



Il a été président de l'Association des quotidiens du Québec.

UNE NOUVELLE TAXE INDIRECTE

Automobilistes de Chicoutimi et de toute la région, méfiez-vous des policiers-distributeurs de billets d'infraction, surtout lorsque votre véhicule est immobile, car c'est alors que les agents sont les plus sévères... Si on vous colle ainsi un billet d'infraction pour avoir laissé votre voiture devant un "parcomètre expiré", payez sans délai, rubis-sur-l'ongle, si vous ne voulez pas contribuer à la nouvelle taxe indirecte, celle imposée aux propriétaires d'automobiles.

Ca pourrait, comme le cas du journaliste du "Quotidien", vous coûter \$12 (ou trois jours de prison) pour une infraction d'un dollar. Le journaliste-automobiliste avait adressé son dollar d'amende à l'hôtel de ville, mais il était déjà trop tard. L'affaire avait été soumise aux tribunaux. La condamnation fut de \$12.05.

L'amende originale de \$1 a servi d'acompte. Il reste donc au coupable à payer \$11.05!...

MOUVEMENT FAMILIAL

Le Mouvement familial du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra son congrès annuel, le samedi, 23 avril, à l'école Saint-Jean-Baptiste (rue Mgr-Plessis), de Jonquière. Les assises débuteront à 13h00, et se dérouleront sous le thème "Relations entre parents et enfants", tandis que le couple Guy et Huguette Tremblay en assureront la présidence. Parmi les invités, on espère la présence de Mgr Rock Pedneault, évêque auxiliaire du diocèse de Chicoutimi.

VOS DROITS

le divorce

En 1974 au Québec, il y a eu 18.000 demandes de divorce impliquant plus de 20.000 enfants, soit environ 56.000 Québécois.

Vivre à deux ou en famille cela s'apprend. Pour vous aider dans cet apprentissage, des organismes communautaires, centres de services sociaux (C.S.S.), centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) mettent à votre disposition des personnes qui s'y connaissent: pourquoi ne pas utiliser leurs services? Si rien ne va plus dans votre vie à deux, pensez à vos enfants et à votre conjoint. Un divorce comme un mariage c'est une question de relations humaines avant d'être une « affaire » juridique.

Suite à ces démarches, un avocat qui pourra vous être fourni gratuitement par l'Aide Juridique (si vous êtes admissible) soumettra avec vous le problème à un juge pour déterminer vos relations futures avec votre conjoint et vos enfants, votre pension alimentaire, la garde des enfants et le droit de visite, etc...

Un jugement officiel sanctionnera votre situation mais n'espérez pas que ce jugement règle vos problèmes matrimoniaux: Il n'en n'est pas plus capable que ne l'était votre certificat de mariage. Seul vous-même, peut-être, avec l'aide d'un spécialiste des relations humaines, pouvez assumer vos responsabilités dans le respect de votre conjoint et surtout dans le respect de vos enfants.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée "Quoi Faire? Séparation et Divorce" en écrivant au:

Service de l'information, Commission des Services Juridiques, 2 Complexe Desjardins, Tour de l'Est #1404, Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

L'entourloupette de Rodrigue Biron

L'on ne sait trop s'il faut louer l'habileté, la ruse ou la roublardise de M. Rodrigue Biron, mais son entourloupette du dernier week-end risque de faire boomerang.

Le chef de l'Union nationale s'est félicité du consensus qui se serait dégagé de la journée d'étude



GILLES LESAGE

Tous droits réservés. Le Quotidien et EdMedia

qu'il avait convoquée samedi dernier sur la politique linguistique au Québec. Mais il semble être le seul, avec son entourage immédiat, à pouvoir interpréter les délibérations dans le sens qu'il l'a fait.

En effet, tous les comptes rendus de presse se rejoignent sur un point: l'UN met de côté le libre choix en matière de langue d'enseignement, écrit Raymond Giroux, dans LE SOLEIL, mais M. Biron avait pipé les dés en sa faveur dès le début de la journée. Sous un titre semblable, Jean-Claude Picard explique dans Le Devoir que la majorité des participants était pourtant favorable au statu quo, soit la reconduction pure et simple du programme de l'UN. La même chose dans

La Presse et Le Journal de Québec. Dans ce dernier, Normand Girard explique que M. Biron en avait assez d'être considéré comme le chef du nouveau "Parti des Anglais" et que la réunion de samedi devait lui permettre de virer capot avec élégance.

Dans son programme électoral de novembre dernier, l'UN disait qu'"une politique de la langue ne vise pas à régir la culture, mais bien l'usage de la langue comme moyen de communication". Et le parti proposait les quatre points suivants:

- faire du français la langue nationale du Québec et accorder le statut de langues officielles au français et à l'anglais;
- reconnaître la prééminence du français et la culture de la majorité, notamment au chapitre de la langue de travail, dans le respect des autres cultures;
- prévoir l'intégration à la communauté francophone des immigrants non anglophones à venir;
- assurer un enseignement des deux langues officielles à tous les niveaux d'enseignement, de sorte que tous les Québécois puissent parler français et également vivre pleinement la réalité continentale.

Dans ces interventions électorales, M. Biron est allé plus loin en préconisant le retour au libre choix pur et simple, ce qui lui a permis de faire une percée chez les anglophones mécontents de la loi 22, et même de faire élire M. William Shaw dans le bastion du West Island.

Rester fidèle à l'esprit, sinon à la lettre, de la loi 63, à l'heure péquiste et du Libre blanc du Dr Camille Laurin, devenait à tout le moins gênant pour le chef du parti des Duplessis et Johnson. Ne voulant pas être

l'otage de ses appuis anglophones — d'autant plus que M. Shaw lui cause déjà assez de soucis avec son projet folichon de 11e province — M. Biron devait rectifier son tir sans avoir l'air de virer capot.

Il a donc invité ses militants à une journée d'étude et de réflexion d'où ne devait sortir aucune résolution précise. Mais dès le départ, il leur a passé un "sabin" en disant qu'une politique linguistique ne doit plus porter uniquement sur la langue comme véhicule de communication, mais bien sur la langue comme "outil privilégié d'expression de la réalité culturelle d'ici". Par là, M. Biron rejoignait d'emblée le premier grand principe de M. Laurin dans son projet de charte.

Il ajoute qu'il sollicite l'avis des militants en vue "d'explicitier" la volonté de l'UN de "faire du Québec une province essentiellement française" et "de respecter, par souci de justice et d'équité, les droits de la collectivité anglophone au Québec".

Mais, les militants ne l'entendaient pas de cette oreille, se partageant très nettement en deux clans: un premier, largement majoritaire, en faveur d'une reconduction pure et simple du programme du parti; et un second, tout à fait minoritaire, en faveur de changements d'importance. Il en ressortait que la majorité était favorable au statu quo ou même à plus de bilinguisme encore, tandis que les défenseurs de l'affirmation française étaient regardés d'un oeil mauvais.

S'autorisant pourtant du consensus qui se serait dégagé de l'atelier, M. Biron claironna en fin de journée une restriction de taille au libre choix, réservée désormais aux seuls anglophones. Alors que ses militants réclamaient plus de bilinguisme, et même du multiculturalisme, le chef de l'UN proclama: "Pas un

seul parmi vous n'a demandé la liberté de choix de la langue d'enseignement pour vivre en anglais; c'est l'égalité des chances que vous voulez." Et de conclure que les francophones et les futurs immigrants non anglophones devront envoyer leurs enfants uniquement à l'école française, quitte à y améliorer l'enseignement de l'autre langue officielle.

La pirouette est un peu grosse!

M. Biron se croit probablement fort habile d'avoir réussi un tour de passe-passe que des confrères qualifient tout simplement de hold-up. Il est vrai qu'il peut se réclamer des applaudissements pour prétendre que les militants sont d'accord avec lui. Mais ils ont probablement applaudi le chef et non sa prise de position, qui venait en nette contradiction avec leurs délibérations.

Car s'il y avait consensus, il allait vers plus de "libéralisme" et le libre choix absolu, non vers l'affirmation collective du français, aussi assortie soit-elle de toutes sortes de considérations qui en restreignent la portée.

Le chef de l'UN marche dans la foulée de M. Robert Bourassa en adaptant sa stratégie et ses tactiques aux goûts et humeurs du jour. Ça a réussi un certain temps à l'ex-premier ministre. Mais les citoyens ont à la longue besoin de plus de transparence et de limpidité.

Il en est probablement de même pour les propres militants de M. Biron. Surpris, décontenancés, polis, ils n'ont pas osé le contredire ou le rabrouer samedi. Mais la "victoire" facile du chef de l'UN pourrait être de courte durée, le temps d'un faux printemps.

Retour probable de l'agent général du Québec à Londres

LONDRES (PC) — L'agent général du Québec à Londres, M. Jean Fournier, qui avait été nommé à ce poste par l'ancien gouvernement libéral, il y a six ans, reviendra probablement au Québec en septembre.

Dans une interview accordée mercredi, M. Fournier a affirmé n'avoir pris aucune décision définitive concernant une cessation de son mandat à Londres mais a ajouté "que six ans me semble suffisant".

Il a dit ne pas avoir droit à la retraite, dans la fonction publique du Québec, avant quelques années encore.

Son homologue à Paris, M. François Cloutier, avait révélé mardi avoir pris la décision de quitter son poste à cause de ses idéaux fédéralistes qui sont en contradiction avec la politique du Parti québécois.

M. Cloutier dit s'être identifié au Parti libéral du Québec qui l'avait nommé à Paris l'an dernier. Les libéraux avaient été vaincus aux élections du 15 novembre par le PQ.

Quant à M. Fournier, il appartient à la fonction publique du Québec depuis 1964, alors qu'il avait été nommé président de la Commission de la fonction publique. Il avait anté-

rieurement oeuvré pendant 20 ans au ministère fédéral des Affaires extérieures.

Il s'était joint à la fonction publique québécoise à son arrivée à Londres en 1971.

Il prétend qu'en sa qualité de fonctionnaire, il n'est pas affecté par le changement de gouvernement, comme c'est le cas pour M. Cloutier.

Ce dernier avait offert sa démission en février dernier. Le gouvernement Levesque l'avait acceptée mais lui avait demandé de demeurer à Paris jusqu'en juin pour permettre de lui nommer un successeur.

LARVEX
Destructeur de larves.
Détruit les insectes du sol dans les jardins et pelouses.
Cet insecticide granulaire est un moyen efficace de combattre les larves qui endommagent les racines des oignons, radis, carottes, choux, choux-fleurs, brocolis ou choux de Bruxelles. De plus, les granules de LARVEX combattent les fourmis, grillons, punaises des céréales, pyrales des prés et autres ravageurs sur votre pelouse.
LARVEX... pour que tout croisse en beauté.
LES PRODUITS CHIMIQUES
CHIPMAN LIMITEE
Longueuil, Québec/Stoney Creek, Ontario

WEEDRITE
Elimine les problèmes de végétation non désirables.
Cet herbicide sans pareil tue toute plante non désirables sur votre terrain. Sans danger, d'emploi facile — le long des clôtures et entrées — entre les plants — autour des arbres, haies et arbustes. Ne laisse pas de résidu au sol.

DUTOX
Combat les insectes.
Cet insecticide détruit les insectes dans vos fleurs, plantes ornementales, arbustes et arbres. Il tue tous les insectes, soit par contact direct du produit ou en pénétrant dans la sève (action systémique) pour tuer les insectes piqueurs et suceurs.

INSECTICIDE ORGANIC
L'insecticide naturel.
Cette culture soignée d'organismes naturels est populaire auprès des amateurs de culture organique. Elle détruit la tordeuse des bourgeons de l'épinette et agit efficacement sur les vers et chenilles qui ravagent les légumes.

CES PRODUITS SONT DISPONIBLES CHEZ:
HUGUES LABERGE,
2025, boul. St-Geneviève,
CHICOUTIMI-NORD

"UN D.E.C. OU UN BAC ET TE VOILA OFFICIER!"

Officier en commençant. Tu as un D.E.C. ou un BAC? Ou tu termines tes études universitaires cette année? Les Forces armées canadiennes ont une tenue d'officier pour toi et tous les avantages qui s'en suivent: salaire fort avantageux selon tes capacités, un minimum de 4 semaines de congé payées dès la première année, possibilité de voyages et d'études post-universitaires, responsabilités stimulantes...

Conditions avantageuses. Une armée de volontaires comme la nôtre offre bien des avantages car elle est en concurrence avec l'industrie lorsqu'il s'agit de l'engagement de diplômés et de spécialistes comme toi et moi. Nous jouissons donc d'une grande liberté d'action... en plus d'avantages matériels certains.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES SI LA VIE T'INTÉRESSE

Pourriez-vous, sans obligation de ma part, me faire parvenir plus de renseignements sur les carrières offertes par les Forces armées canadiennes.

Nom: _____

Age: _____ Scolarité: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov: _____ Code postal: _____

Adresse ce coupon à: Centre de recrutement des Forces armées canadiennes
200, rue Racine est, Chicoutimi, G7H 1S1
ou consultez les pages jaunes sous la rubrique: «recrutement»

D.E.C.

L'extra-grosse loterie... c'est Loto Canada.

Participez au plus gros tirage de loterie au Canada. Avec 12 grands prix de \$1 million, chaque billet de Loto Canada vous donne 12 chances de gagner \$1 million.

Et ce n'est pas tout! Il y aura 8 prix de \$100,000 et jusqu'à 150,000 prix offerts, lors du prochain tirage de Loto Canada.

Ne ratez pas cette occasion. Achetez vos billets chez nos détaillants, dans les banques, les caisses populaires, la plupart des compagnies de fiducie et certaines caisses d'économie, partout au Canada.

12 grands prix de \$1 million,
8 grands prix de \$100,000
et jusqu'à 150,000 prix offerts!

Loto Canada

CKRS-TV

JEUDI, 21 AVRIL	VENDREDI, 22 AVRIL
9.00 Information première	9.00 Information première
9.05 Skippy	9.05 Histoires sans parole
9.30 Les cent tours de Centour	9.30 Les cent tours de Centour
9.45 Les contes de la rive	9.45 Les contes de la rive
10.00 La boîte à lettres	10.00 Tam-Tam
10.15 Une fenêtre dans ma tête	10.15 Virginie
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Bagatelle	11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express	11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi	12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui	13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Hitler et sa clique"	14.31 Cinéma: "La couronne de fer"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
17.00 Fanfreluce	17.00 Sol et Gobelet
17.00 L'homme araignée	17.00 Daniel Boone
17.30 Cher oncle Bill	17.30 Au fil de l'actualité
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Au-delà du réel	18.30 Au-delà du réel
HORAIRE AVEC LES GRANDS FILMS	HORAIRE AVEC LES GRANDS FILMS
19.30 Les grands films: "La valise"	20.31 Le pour et le contre
21.30 Terre et moisson	22.00 Vedettes en direct
22.00 Le travail à la chaîne	22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.55 Nouvelles du sport et météo
22.55 Nouvelles du sport	23.05 Cinéma: "Le gang des otages"
23.05 Mesdames et messieurs	00.30 Cine-nuit: "Le voyage"
00.05 Cinéma: "Comment tuer votre femme"	
HORAIRE AVEC HOCKEY:	
19.30 Vedettes en direct	
20.00 La Soiree du hockey	
22.31 Téléjournal	

CJPM-TV

JEUDI, LE 21 AVRIL	VENDREDI, LE 22 AVRIL
9.30 Fanfan Dédé	9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure	10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service	11.15 A votre service
11.45 A tous les échos	11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi	12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Les Tannants	12.30 Les Tannants
13.30 Cinéma: "Maison des sept faucons"	15.00 Pour vous mesdames
15.00 Pour vous mesdames	16.00 Famille Stone
16.00 Le roi de la jungle	16.30 Patof voyage
16.30 Patof voyage	17.00 Pour tout l'monde
17.00 Pour tout l'monde	18.00 Parle parle, jase jase
18.00 Parle parle, jase jase	19.00 Studio six
19.00 Studio six	19.30 Médecin d'aujourd'hui
19.30 Jeudi 19h30	20.00 Nouveau talent
"Jeux dangereux"	21.00 José Todaro
21.30 Swat	22.00 Qu'en pense le Québec?
22.30 Les nouvelles TVA	22.15 La corne d'abondance
23.00 Dernière édition	22.30 Région 02
23.05 Météo	22.30 Les nouvelles TVA
23.10 En fin de soirée	23.00 Dernière édition
"Deux violents"	23.05 Météo
	23.10 En fin de soirée
	"Mot de passe: courage"

CBJET

JEUDI, 21 AVRIL 1977	VENDREDI, 22 AVRIL 1977
9.00 The Friendly Giant	9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon Ami	9.15 Mon Ami
9.30 Québec School Telecasts	9.30 Québec School Telecasts
10.00 Mr. Dressup	10.00 Mr. Dressup
10.30 Sesame Street	10.30 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show	12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News	12.55 CBC News
13.00 Mary Hartman, Mary Hartman	13.00 Mary Hartman, Mary Hartman
13.30 Coronation Street	13.30 Coronation Street
14.00 All in the Family	14.00 All in the Family
14.30 The Edge of Night	14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30	15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks	15.30 Celebrity Cooks
16.00 It's your Choice	16.00 It's your Choice
16.30 What's New	16.30 What's New
17.00 Klahanie	17.00 Klahanie
17.30 Room 222	17.30 Room 222
18.00 The City at Six	18.00 The City at Six
19.00 Hollywood Squares	19.00 Hollywood Squares
19.30 Welcome back, Kotter	19.30 Welcome back, Kotter
20.00 NHL Hockey Playoffs	20.00 NHL Hockey Playoffs
20.00 The National	20.00 The National
22.22 The City Tonight	22.22 The City Tonight
23.35 90 Minutes Live	23.35 90 Minutes Live
	1.05 Ciné Six
	"The Crimson Canary"

SUR LE CÂBLE

TECS TV	RADIO QUEBEC
CANAL 13	CANAL 8
JEUDI, 21 AVRIL 1977	JEUDI, 21 AVRIL 1977
8.00 Documentaire	13.00 Le drame de la survie - Le Vanneau
9.00 Le sport et ceux qui le vivent	13.30 Les apprentis-culstots - Le chocolat
9.30 Equilibre alimentaire (Reprise)	14.00 D'une école à l'autre - L'autorité dans l'école
9.45 Documentaire	14.30 Surville - Nos affaires, c'est nos affaires
10.00 L'indignation... ça me concerne	15.00 Laissez-passer -
10.15 La lutte Grand Prix	15.00 Chacun son tour - Gaspé
12.00 Contact	16.00 Quest, hiver 1977
12.30 Impôt 76	18.30 L'âge de la parole -
17.30 Contact	19.00 Le sens du progrès - Impact des médias
18.00 Sobriété... un art de vivre	20.00 Le signe des temps - La nébuleuse du crabe
18.30 Cercle de presse	21.00 Le sens de la vie - Réflexion sur l'univers
20.00 Documentaire	22.00 A vrai dire - Tribune libre
21.00 Impôt 76	

CJBR TV

JEUDI, LE 21 AVRIL 1977	VENDREDI, LE 22 AVRIL 1977
9.15 Les Orallens	9.15 Les Orallens
9.30 Les 100 tours de Centour	9.30 Les 100 tours de Centour
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 La boîte à lettres	10.00 Clak
10.15 Minute Moutoute	10.15 Les Chiboukies
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les enfants du monde
11.30 Le comportement animal	11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.00 Météo	12.00 Météo
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui	13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: "Le bourgeois gentilhomme"	14.30 Cinéma: "La couronne de fer"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Le Gutenberg	16.30 Picolo
17.00 Les corsaires	17.00 Profil
17.30 Variété: "Place Desjardins"	17.30 Variété: "Place Desjardins"
18.00 Ce soir	18.00 Ce soir
18.30 Information régionale, locale et sportive	18.30 Information régionale, locale et sportive
18.45 Contour	18.45 Politique
19.00 Qu'en pense le Québec?	19.00 Dana l'est
19.30 Les grands films: "La valise"	19.30 Daniel Boone
21.30 Réseau	20.30 Concert populaire
22.30 Téléjournal	21.30 Quatuor
23.00 Hawaii 5-0	22.00 Loto-Perfection
00.00 Cinéma: "Nids d'espions à Istanbul"	22.15 Point d'orgue
	22.30 Téléjournal
	23.00 Cinéma: "Nids d'espions à Istanbul"
	00.30 Cine-nuit: "L'albatros"

WEZF-TV

JEUDI, 21 AVRIL	JEUDI, 21 AVRIL
9.00 Good Day	18.00 ABC News
10.00 PTL Club	18.30 Green Acres
12.00 Second Chance	19.00 Star Trek
12.30 Ryan's Hope	20.00 Welcome Back, Kotter
13.00 All my Children	20.30 What's Happening
13.30 Rona Barrett Special	21.00 Barney Miller
14.30 One Life to Live	21.30 Three's Company
15.15 General Hospital	22.00 Westside Medical
16.00 Edge of Night	22.00 Mary Hartman
16.30 The Merv Griffin Show	23.30 Thursday Night Special

Charron souhaite que la RIO s'autofinance

par Norman Deisile

QUEBEC (PC) — Les installations olympiques, qui coûteront cette année \$10 millions aux Québécois en frais d'administration, pourraient en jouir entièrement se financer par les événements qui s'y dérouleront.

Ce souhait a été formulé mercredi par le ministre Claude Charron, lors de l'étude en commission parlementaire des crédits versés cette année à la Régie des installations olympiques (RIO).

M. Charron a expliqué que "son plus cher désir" était que l'an prochain, le budget nécessaire pour l'administration de la RIO soit inférieur à celui de cette année, grâce à l'augmentation des revenus du parc olympique.

M. Charron a répété que son opinion n'avait quand même pas changé face aux constructions olympiques: il s'agit d'un héritage monstrueux, résultat d'une dépense outrancière, injustifiée socialement et déraisonnable économiquement.

Selon le ministre responsable de la RIO, les soins dentaires gratuits pour tous les enfants de 18 ans et moins auraient pu être instaurés dès cette année si les Québécois n'avaient pas à assumer le fardeau de la dette olympique.

Aussi, M. Charron a répété que désormais, toute dépense nouvelle sur le chantier olympique ne sera effectuée qu'avec précaution, et seulement lorsqu'elle aura été jugée absolument nécessaire.

"L'époque des contrats à \$150,000 par mois est révolue", a-t-il dit.

Le comité Marsan

D'autre part, M. Charron a annoncé que le comité Marsan a reçu le mandat de remettre son rapport le 31 mai prochain.

Ce comité, présidé par M. Jean-Claude Marsan, étudie de quelle façon doit être parachevé le Stade olympique, afin de respecter les critères d'austérité économique et de fonctionnalité.

Ce comité étudiera toutes les hypothèses possibles, notamment celle de l'ingénieur français Roger Taillibert, en ce qui a trait au toit du stade et au mât, a expliqué le ministre.

Le rapport Marsan sera déposé à l'Assemblée nationale avant que la décision gouvernementale finale ne soit prise, a promis M. Charron.

Le rapport Marsan concernant le Village olympique a été déposé en Chambre le 9 mars dernier, et la décision finale n'a pas encore été prise par le conseil des ministres quant à l'utilisation future du village.

\$10 millions

D'autre part, les \$10 millions votés par l'Assemblée nationale pour la Régie des installations olympiques en 1977-78 servira surtout à éponger le déficit de \$6.5 millions engendré par l'administration du parc olympique.

Les revenus du parc olympique, stade, vélodrome et piscines sont de \$4 millions tandis que les coûts d'opération sont de \$10.5 millions, a précisé M. Charron.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents, et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

JEUDI: 13h30
LA MAISON DES SEPT FAUCONS (5) — E.-U. 1959. Drame policier de R. Thorpe avec Robert Taylor, Nicole Maurey et Linda Christian. — Un aventurier conduit dans son pays un policier hollandais chargé d'une mission. — Traitement conventionnel. Rythme satisfaisant. Intrigue assez bien développée. Bonne interprétation.

JEUDI: 19h30

JEUX DANGEREUX (5) — Fr. 1958. Drame social de P. Chanal avec Pascale Audret, François Simon-Bessy et Jean Servais. — Pour payer un avocat à son frère, une jeune fille kidnappe le fils d'une famille riche. — Sujet intéressant. Mise en scène plutôt conventionnelle. Manque de vérité psychologique. Interprétation inégale.

JEUDI: 23h10

LES DEUX VIOLENTS (5) — It. 1964. Western de P. Zeglio avec Alan Scott, George Martin et Suzy Andersen. — Un policier et son prisonnier viennent en aide à des fermiers menacés par des bandits. — Assez bonne imitation des modèles américains. Clinchés nombreux. Du mouvement. Interprétation dans le ton voulu. — A.

JONQUIERE — CKRS

JEUDI: 14h30
HITLER ET SA CLIQUE (5) — E.-U. 1944. Film biographique de J. Farrow avec Robert Watson, Victor Varconi et Alexander Pope. — La montée au pouvoir de Hitler, de 1918 à 1934. — Manque d'unité et de profondeur. Insertion de bandes d'actualité. Interprètes bien choisis.

JEUDI: 19h30

LA VALISE (5) — Fr. 1973. Comédie d'espionnage de G. Lautner avec Michel Constantin, Mireille Darc et Jean-Pierre Marielle. — Un agent secret français est chargé d'assurer la fuite d'un collègue israélien caché dans une malle. — Variations rombolesques sur certains faits d'actualité. Développements de valeur inégale. Bon trio de comédiens.

JEUDI: minuit 05

COMMENT TUER VOTRE FEMME (4) — E.-U. 1964. Comédie de R. Quine avec Jack Lemmon, Virna Lisi et Terry-Thomas. — Un dessinateur de bandes illustrées trouve que sa vie conjugale nuit à son inspiration. — Nombreuses trouvailles comiques. Quelques longueurs. Interprétation enjouée.

392 RACINE EST CHICOUTIMI P.Q.

VENDREDI, 22 AVRIL 1977 19H30. REPRISE SAMEDI, 14H00. **DEJA DEMAIN**. "Les physiciens: l'univers à pile ou face". Comment on tente de communiquer avec des êtres extra-terrestres et à qui servent les accélérateurs de particules comme le cyclotron.

DIMANCHE, 24 AVRIL 1977 10H30. REPRISE LUNDI, 14H00. **CINE: PLUS**. "Saul et David". Jaloux de la popularité du jeune berger David et craignant d'être supplanté par lui, le roi Saul tente de le tuer.

MERCREDI, 28 AVRIL 1977 20H30. REPRISE JEUDI, 15H00. **LAISSEZ-PASSER**. "Le Liban". Pose le vrai problème à savoir celui de la survie d'un pays déchiré par une guerre civile qui a fait plus de 100,000 morts.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à "TELESAG", veuillez communiquer au numéro suivant: **Tél.: 545-1112**

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquières.

QUEBEC EN BREF

Coroner

QUEBEC (PC) — Une enquête présidée par le coroner Stanislas Dery aura lieu au Palais de justice de Saint-Jérôme le 27 avril par suite du décès de Mlle Pauline Dusseau, 25 ans, survenu le 2 septembre 1976.

La jeune fille est morte des suites d'un accident alors qu'elle s'adonnait à la plongée sous-marine dans le lac Tremblant, le 29 août 1976.

Elle a contracté la "maladie des caissons" et elle fut transportée de toute urgence à l'hôpital général de Toronto à bord d'un appareil des Forces armées où elle a été mise dans une chambre de décompression.

Accident ferro-routier

MONTREAL (PC) — Un camion a tamponné un convoi ferroviaire de 104 wagons, tôt mercredi matin, en provoquant le déraillement de 15 wagons et la fermeture du service-passagers entre Montréal et Québec.

Un porte-parole du Canadien Pacifique a précisé que la collision a eu lieu près de Mascouche, à environ 20 milles au nord de Montréal. Le conducteur du camion a subi des blessures aux jambes et une légère fracture du crâne, mais son état n'inspire aucune crainte.

Représailles

MONTREAL (PC) — Selon The Gazette, le gouvernement américain envisage des mesures de représailles contre le Canada qui a imposé des restrictions sur les importations de vêtements et de tissu à point double.

Le journal cite les propos d'un porte-parole du département américain du Commerce, disant, mardi à Washington, qu'en raison "de la position intransigeante adoptée par les Canadiens" des représailles sont la seule voie qui s'offre aux autorités américaines.

Nouveau parti

QUEBEC (PC) — Un troisième parti politique a fait son apparition mardi sur la scène municipale de Québec en vue des élections du 13 novembre prochain.

Le Parti municipal de Québec, de son nom, fera donc la lutte au progrès civique, qui forme actuellement le conseil de ville, et le Rassemblement populaire, né il y a quelques mois.

D'ici à la tenue de son congrès de fondation, le 15 mai, la nouvelle formation entend mener une campagne de recrutement et mettre sur pied, dans chacun des quartiers de la ville, des associations locales chapeautées par l'assemblée générale des membres.

Bonnes affaires

RIMOUSKI (PC) — Malgré que l'année 1976 ait été désastreuse pour l'industrie laitière, la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent, l'une des plus importantes au Québec, a vu son chiffre d'affaires atteindre un nouveau sommet de \$56.8 millions.

Il s'agit toutefois d'une faible augmentation de cinq pour cent par rapport à l'année précédente, puisqu'au cours des cinq dernières années, la plus faible croissance avait été de l'ordre de 22 pour cent.

Comme bien d'autres, la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent a souffert l'an passé des politiques de réduction de la production du gouvernement fédéral, a souligné son président, M. Napoléon Théberge, dans son rapport annuel.

Subvention

QUEBEC (PC) — Le ministère des Affaires sociales du Québec a doublé cette année son aide financière à la Fédération des organismes bénévoles pour le traitement et la prévention des alcooliques et des toxicomanes du Québec.

L'organisme, qui regroupe quelque 6,000 bénévoles répartis dans près de 60 sections, recevra une subvention de \$160,000 pour l'année financière 1977-1978, annonce-t-on dans un communiqué de la fédération.

Lors d'une rencontre récente avec les membres de l'exécutif de la fédération, le ministre Denis Lazure a déclaré que le travail accompli par les organismes bénévoles dans le traitement des toxicomanes lui apparaît en parfait accord avec les politiques de décentralisation, d'efficacité et d'humanisation des services que poursuit son ministère.

Habitec

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE (PC) — L'entreprise Les Habitations techniques H. C. Ltée, également connue sous le nom Habitec 2000 Ltée, de Saint-Joseph-de-Beauce, vient d'acquiescer tout le capital-actions de la firme Maisons mobiles Beauce Ltée, du même endroit.

Le montant de la transaction n'a pas été divulgué, mais le président d'Habitec 2000 Ltée, M. Herman Cloutier, a précisé mardi que le chiffre d'affaires des deux entreprises, actuellement de \$12 millions, passera bientôt à \$20 millions.

Notaires et avocats engagés

QUEBEC (PC) — Seulement deux des 253 notaires et 32 des 890 avocats qui ont fait une demande d'emploi au nouveau gouvernement péquiste ont été engagés, depuis novembre dernier.

C'est ce qu'indique une réponse déposée mercredi à l'Assemblée nationale par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, à la suite de questions du député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde.

La réponse indique le nom et le traitement annuel des notaires et avocats engagés, mais ne donne pas le nom de ceux qui ont logé une demande d'emploi auprès du gouvernement, à cause du caractère confidentiel de ces informations.



Claude Charron

Le reste du \$10 millions sert à assumer le coût d'entretien du Village olympique (\$2 millions) et les frais d'administration payés par la RIO du premier août 1976 au 31 octobre de la même année.

Stade

C'est par le biais du Stade olympique de 60,000 sièges que le ministre Charron envisage éventuellement de renflouer financièrement la RIO.

A ce titre, l'équipe de baseball professionnel "les Expos de Montréal" sont les principaux locataires du stade. M. Charron croit aussi pouvoir signer dans quelques jours un contrat de location avec les Alouettes de Montréal, de la Ligue professionnelle canadienne de football.

Les Expos utiliseront le stade 75 jours en 1977 et les Alouettes 10 jours. On prévoit quatre autres journées d'occupation, dont trois pour des spectacles de musique "pop" et une pour le Congrès charismatique, en juin.

Quant aux Expos, ils verseront \$828,000 à la RIO en 1977 comme droits d'entrée sur les billets vendus, s'ils attirent 1,300,000 spectateurs. Cette somme peut varier si le nombre de spectateurs augmente ou diminue par rapport aux prévisions, a expliqué le ministre.

La RIO retire également \$475,000 de revenus des concessions aux parties de baseball, et \$205,000 pour les espaces publicitaires.

Robert Nelson succédera à Claude Rouleau

QUEBEC (PC) — Robert Nelson succédera au sous-ministre Claude Rouleau comme président de la Régie des installations olympiques — CIO — a annoncé mercredi le ministre responsable, Claude Charron.

La nomination de M. Nelson entrera en vigueur le premier juillet prochain. D'ici là, il assistera M. Rouleau afin de se familiariser avec ses nouvelles fonctions.

C'est pour des raisons de santé que M. Rouleau, sous-ministre des Sports du Québec, a dû abandonner ses fonctions à la tête de la RIO, a expliqué M. Charron.

Tous les membres de la commission parlementaire de l'Éducation, à qui M. Charron a annoncé la nouvelle, mercredi, ont applaudi M. Rouleau pour le travail qu'il avait accompli depuis octobre 1975, alors qu'il accédait à la tête de la régie.

C'est grâce à lui notamment qu'ont pu être respectés les délais pour la tenue des Jeux olympiques de juillet dernier, à Montréal, a-t-on souligné devant la commission.

M. Nelson était président de l'Union générale des étudiants du Québec en 1968, du temps que M. Charron en assumait la vice-présidence.

CINEMA

ALMA Théâtre Alma Dernière représentation: "Miura, le skieur de l'Everest".	JONQUIERE Bellevue Dernière représentation: "La bataille de Midway" - "Une bible et un fusil".	CH
--	---	-----------

CANADA EN BREF

Société Gulf Canada Ltée

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chretien, a affirmé mercredi qu'il tâcherait de faire en sorte que se poursuivent les activités de la société Gulf Canada Ltd. à Shawinigan.

Devant un club social de cette ville de la Mauricie et dans un texte communiqué à l'avance à la presse, M. Chretien a révélé que le gouvernement fédéral était disposé à aider la Gulf à financer les investissements nécessaires à la rentabilité de son usine.

Soulignant la suggestion récente de la compagnie de fermer celle-ci, M. Chretien a admis qu'il s'agissait aujourd'hui d'une entreprise marginale mais qui pourrait être sauvée si un plus grand nombre d'aciéries utilisaient le chlorure de calcium de la Gulf pour l'extraction du soufre.

Selon M. Chretien, deux aciéries ontariennes ont promis de se pencher sur cette possibilité et les clients de l'usine devraient pouvoir compter entre-temps sur des approvisionnements continus.

Appel à l'unité nationale

REGINA (PC) — Un simple appel à l'unité nationale ne va pas résoudre les problèmes de l'Ouest canadien, a déclaré mercredi le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney.

Comme on lui demandait ses impressions après la tournée éclair de M. Trudeau dans l'Ouest, M. Blakeney a répondu que les Canadiens de cette partie du pays doivent faire connaître leurs besoins et ne pas se laisser mettre de côté sous prétexte du débat sur l'unité nationale.

Toutefois, M. Blakeney s'est déclaré d'accord avec M. Trudeau lorsqu'il "a exprimé que le moment est venu pour les Canadiens de l'Ouest de réaffirmer leur rôle dans la Confédération et d'indiquer quels sont les changements qu'ils voudraient voir apportés à celle-ci".

"Je pense que c'est juste. J'estime que les Canadiens de l'Ouest devraient le faire et ils ne devraient pas en être dissuadés par un appel à l'unité nationale."

Et il a poursuivi: "Il est certain que nous sommes vigoureusement nationalistes, vigoureusement pour un Canada uni, mais nous sommes également en faveur d'un Canada uni qui réponde aux besoins de toutes les régions du Canada."

"Il n'est pas bon de parler d'unité nationale et, en même temps, de laisser à l'abandon les chemins de fer et pratiquer la politique de "l'utilisateur paiera". Ce n'est pas la bonne manière d'obtenir l'allégeance des Canadiens de l'Ouest."

CLCI Revenus excessifs

OTTAWA (PC) — La Commission anti-inflation a rendu publics, mercredi, les noms de 73 compagnies qui ont réalisé des revenus excessifs de \$16.4 millions.

Ces sociétés ont promis de réduire ou de bloquer leurs prix jusqu'à ce que l'excès soit absorbé.

Depuis la création de la commission, en octobre 1975, 366 compagnies ont ainsi été nommées, représentant des revenus excessifs de \$44 millions.

Seulement 30 des 73 firmes ont accepté de rendre publiques les sommes excessives. La plus importante est Canon, de Montréal, dont les revenus excessifs s'établissent à \$837,000.

Au Québec

Voici les noms des compagnies du Québec: Ascenseurs Alpin Otis, Québec, \$17,000; Canada West Indies Molasses, Montréal, \$32,000; Excel Paper, Montréal, \$6,000; Les rôtisseries Saint-Hubert, Laval, \$48,000; Télé-Direct, Montréal, \$3,000; Von Duprin, Chambly, \$9,000; Lafave and Sons, Saint-Jérôme, \$12,000.

Canada Starch, Montréal; Dalmys Canada, Montréal; Dresser Industries Canada, Montréal; Empire Maintenance, Montréal; Godfrey Engineering, Lachine; Sylvania Canada, Saint-Laurent; J. B. Williams, Montréal; Marine Industries, Sorel; Les services ménagers Roy, Montréal; Warnock Bersey International, Montréal.

Maritimes

Le fédéral annonce un programme de \$41 millions pour venir en aide aux pêcheurs

SAINT-JOHN'S, T.-N. — Un programme de \$41 millions pour développer la pêche sur la côte est du Canada et incluant l'installation de nouveaux équipements dans 200 communautés de Terre-Neuve, a été annoncé, mercredi, par le ministre fédéral des Pêches.

"Nous passons d'une politique de secours à une politique de reconstruction", a souligné le ministre fédéral des Pêches dans un communiqué.

Par ce communiqué, on a également appris

que le programme augmenterait la valeur de la pêche en eau douce et soutiendrait l'effort que le Canada fournit pour développer la pêche dans la nouvelle zone de 200 milles.

Le ministre a affirmé que le programme en question serait particulièrement profitable aux pêcheurs en eau douce et aux pêcheurs côtiers, qui oeuvrent avec environ 25,000 bateaux sur la côte atlantique.

"Des mesures seront également prises pour aider la flotte de 160 chalutiers, afin d'augmenter la pêche en haute mer,

l'objectif à terme étant de leur réserver toutes les prises disponibles dans la zone canadienne."

A Terre-Neuve, \$13 millions seront dépensés au cours des quatre prochaines années pour installer un nouvel équipement de manipulation des poissons à bord des bateaux de pêche, dans 200 communautés, qui représentent 90 pour cent des prises en eau douce.

Utiliser des sacs-filets

Le système consistera à utiliser des sacs-filets

installés entre les déverseurs de poissons dans les cales des bateaux. Ces sacs-filets seront ensuite automatiquement pesés lors du débarquement des prises.

Sur le quai, le poisson sera gelé après avoir été trié et placé dans des conteneurs calorifugés pour être transporté à l'usine. Actuellement le poisson est, en général, transporté dans des camions ouverts.

Selon le communiqué, ce système permettrait d'augmenter la valeur des prises en eau douce de 30 à 40 pour cent

dans de nombreux endroits.

On procédera à des démonstrations de cet équipement moderne dans neuf communautés du Québec et des Maritimes.

Douze chalutiers du Québec recevront une aide, au taux de deux cents la livre de poisson prise en dehors du golfe du Saint-Laurent, jusqu'à concurrence de 100,000 livres par sortie.

L'objectif est de réduire les pertes qu'ont subies les chalutiers à cause de la baisse des quotas de rougets dans le golfe.

Le Québec a bien raison de prendre des mesures vigoureuses pour accroître l'usage du français

—Schreyer

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, a déclaré qu'il avait de la sympathie pour les efforts déployés par le gouvernement québécois afin de renforcer l'usage du français au Québec.

M. Schreyer, qui s'adressait, mardi soir, aux membres d'une conférence nationale sur le multiculturalisme et le bilinguisme patronnée par le Conseil canadien des chrétiens et des juifs et par l'Université du Manitoba, a expliqué que la ligne dure suivie par le Parti québécois dans la question linguistique tenait à la non-reconnaissance du fait français dans de nombreuses régions du Canada.

çais", a déclaré M. Schreyer.

Il estime que de plus en plus nombreux sont les Canadiens qui acceptent le français comme l'une des deux langues officielles du pays.

Gouvernements provinciaux

Cependant, M. Schreyer a averti que les gouvernements provinciaux ne pouvaient que

fournir des services limités en français, en raison de contraintes budgétaires.

Au Manitoba, a-t-il rappelé, les Canadiens français représentent seulement six à sept pour cent de la population. "Cela peut blesser votre sensibilité que j'analyse les choses en termes d'arithmétique, mais en fin de compte, c'est la seule façon pratique."

Pour le premier minis-

tre manitobain, il ne doit pas y avoir forcément de rapport entre multiculturalisme et bilinguisme. Il a reconnu, toutefois, qu'il est difficile de comprendre comment le pays pourrait nourrir

plusieurs cultures en ne protégeant que deux langues.

Et il a ajouté: "Il y a peu de pays au monde où c'est aussi compliqué que ça l'est au Canada."

Négligence des media

TORONTO (PC) — Le juge en chef Bora Laskin, de la Cour suprême du Canada, affirme que plus souvent qu'autrement les media négligent de rapporter les jugements rendus par les cours de justice, même quand il s'agit de jugements très importants.

Prenant la parole, mercredi, au cours du banquet annuel de La Presse Canadienne, la coopérative nationale de nouvelles, M. Laskin a dit qu'il doutait que la radio ou la télévision en viennent un jour à donner une information convenable sur l'administration de la justice.

Il est admissible, étant donné le manque de temps réservé aux nouvelles par les stations de radio et de télévision, que la presse électronique ne fournisse pas tous les détails. Mais, dans le cas de la presse écrite, il semble que les artistes et les athlètes bénéficient d'une certaine priorité par rapport à la Cour suprême du Canada, a ajouté M. Laskin.

Le texte de son discours a été remis à l'avance à la presse.

"Est-ce la presse, est-ce que La Presse Canadienne ne peut faire beaucoup mieux que ce qu'elle a fait jusqu'à présent?"

"Verrons-nous le jour où La Presse Canadienne, ou bien un des grands journaux canadiens, assigneront des reporters ayant des connaissances juridiques à la couverture de la Cour suprême et, si cela n'est pas possible, permettront-ils à un reporter d'acquiescer de l'expérience dans ce genre de travail en l'aidant à suivre des cours dispensés dans nos facultés de droit?"

Dans le même ordre d'idée, le juge en chef Laskin a fait quelques suggestions à son auditoire pour lui permettre d'améliorer la couverture de la Cour suprême.

Les media pourraient au moins publier mensuellement ou même trimestriellement une liste des causes passées ou en instance devant la Cour suprême du Canada.

Le Canada pourrait aussi suivre l'exemple des Etats-Unis où l'on distribue périodiquement une publication appelée "Preview of United States Supreme Court Cases".

une invitation spéciale! 18 ANS Adultes



VIENS PRÈS DE MON LIT...

PLUS Des **secrétaires...**

TRES PARTICULIÈRES!

Christian MARIN, Madeleine BOUCHER, Nathalie HORTI

SOIR A 7H30 P.M.

DÈS DEMAIN

IMPERIAL tel: 543-5580 ÉLYSÉE tel: 542-5701

ESCLAVES DE JEUX INTERDITS 18 ANS Adultes

RICHARD CONTE FRANCOISE PREVOST ELENA SUEVO



DES CRIS DANS LA NUIT

ELO PANNAICCO

2^e FILM **Un Homme... Une Ville**

ENRICO MARIA SALERNO FRANCOISE FABIAN

DÈS DEMAIN

CARTIER tel: 543-3108 CENTRE tel: 542-5901

Mesures rigoureuses

"D'autres parties du Canada ont mis longtemps à reconnaître officiellement le français, et sans doute le Québec est-il justifiable de prendre des mesures vigoureuses pour accroître l'usage du fran-

LA GRIFFE ET LA DENT POUR TOUS

Voici l'heure des mangues de chair fraîche. Désormais, les proies tremblent, les meurtres se méditent, les chasses s'organisent.



Des **DEMAIN!**

on aura tout vu!

PIERRE RICHARD

SOIR A 7H30 P.M.

CAPITOL tel: 543-3280

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS POUR TOUS

PIERRE DAVID PRÉSENTE UNE PRODUCTION PIERRE LAMY

RITA LAFONTAINE **YVON DESCHAMPS**

DENISE FILIATRAULT

UN GRAND AMOUR PEUT-IL SURVIVRE AUX DRAMES DE LA VIE... UN FILM OÙ VOUS TOUCHERA DROIT AU COEUR!

MUSIQUE ORIGINALE DE **BEAU DOMMAGE**

DANS UN FILM DE **ANDRÉ BRASSARD**

SCÉNARIO DE **MICHEL TREMBLAY**

LE SOLEIL SE LEVE EN RETARD

Dès DEMAIN!

PLUS 2^e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA

SAGUENAY tel: 544-4611 BELLEVUE tel: 542-5519

CINÉMA 1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI - 545-4260 CANADIEN ALMA 662-3003 DIANA ROBERVAL

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel: 545-4260

DYANNE THORNE 18 ANS Adultes

L'INFAME 'ILSA' EST DE RETOUR

Sous son emprise, vous n'avez pas la force de fuir... Vous serez trop terrifié pour mourir! Vous reculerez, horrifié, devant sa fureur impitoyable!

cette fois elle est... **GRETA**

la TORTIONNAIRE 2^e SEM

PLUS: "LES FOLLES NUITS DE NOCES" Greta la tortionnaire! 6h35, 9h35 Folles nuits de noces: 8h05 **CINÉMA 1**

EN EXCLUSIVITÉ 18 ANS Adultes

LA GRANDE PARTIE

version française de NAKED, CAME THE STRANGER

LA VIE SEXUELLE DES FRANÇAIS ET DES FRANÇAISES

La grande partie: 6h50, 9h50 La vie sexuelle des françaises: 8h20 **CINÉMA 2**

YUICHIRO MIURA

OSCAR — meilleur film documentaire 1976 **LE SKIEUR DE L'EVEREST**

14 ANS un film produit et réalisé par F. R. Crawley, James Hager et Dale Hartleben

2^e FILM "Les beaux dimanches" LE NOUVEAU RÉSEAU

Le skieur de l'Everest: 6h40, 9h45 Les beaux dimanches: 8h05 **CINÉMA 3**

ETUDIANT \$2.00

DES PLAISIRS DE PLEIN AIR...

7 bâtons Northwestern

5795

Pour droitiers
P. droitier/gaucher

Ensemble Championship assorti pour débiter du bon pied! Bois #1 et 3, fers #3, 5, 7 et 9 et fer-droit. Tous ces bâtons comportent des tiges effilées et des poignées en caoutchouc.

Profitez-en avec votre CARTE CANADIAN TIRE



Faites moins d'effort
Poussette PLAYMAKER

1788

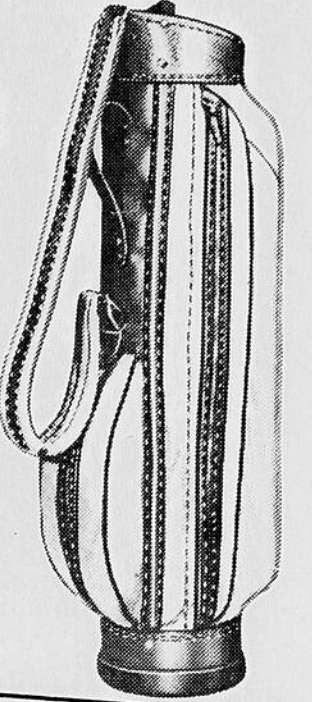
Par King 100 à bâti pliant par poussoir. Roule aisément sur ses grosses roues de 10".



Sac Playmaker pour 7 bâtons

1888

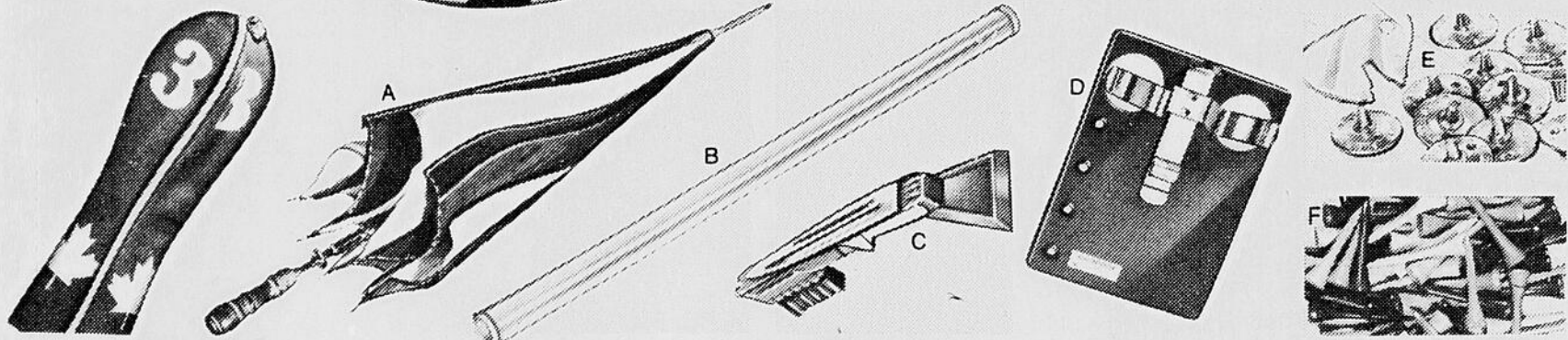
Fort vinyle; avec poche à balles et compartiment latéral. Extrêmement avantageux...



5 bâtons Jr. de début

Ensemble conçu et équilibré pour les jeunes joueurs droitiers ou gauchers. Comprend: bois #2; fers #3, 5 et 7 et un fer-droit. Portent la signature du fameux Chi Chi Rodriguez.

3688



Couvre-tête de N° 1, 3 ou 4

En épais vinyle rouge et blanc pour protéger les bois #1, 3 ou 4. Chac. **279**

Parapluie coloré de golf

A. Manche et bouts bois. Nylon. Souvre à 45". **898**

Tubes protége-bâtons

B. Sépare les fers des bois. Polyéthylène. Chac. **34c**

Brosse-grattoir

C. Pour un jeu propre du départ jusqu'à l'arrivée. **99c**

Vide-poches de golf

D. Pour 2 balles, dés, carte. Solide fixation. **129**

24 crampons et clé

E. Pour la plupart des chaussures de golf. **159**

Paquet de 30 dés en bois

F. Profitez du prix pour en faire ample provision. **69c**



BALLES de GOLF "CANADA CUP"

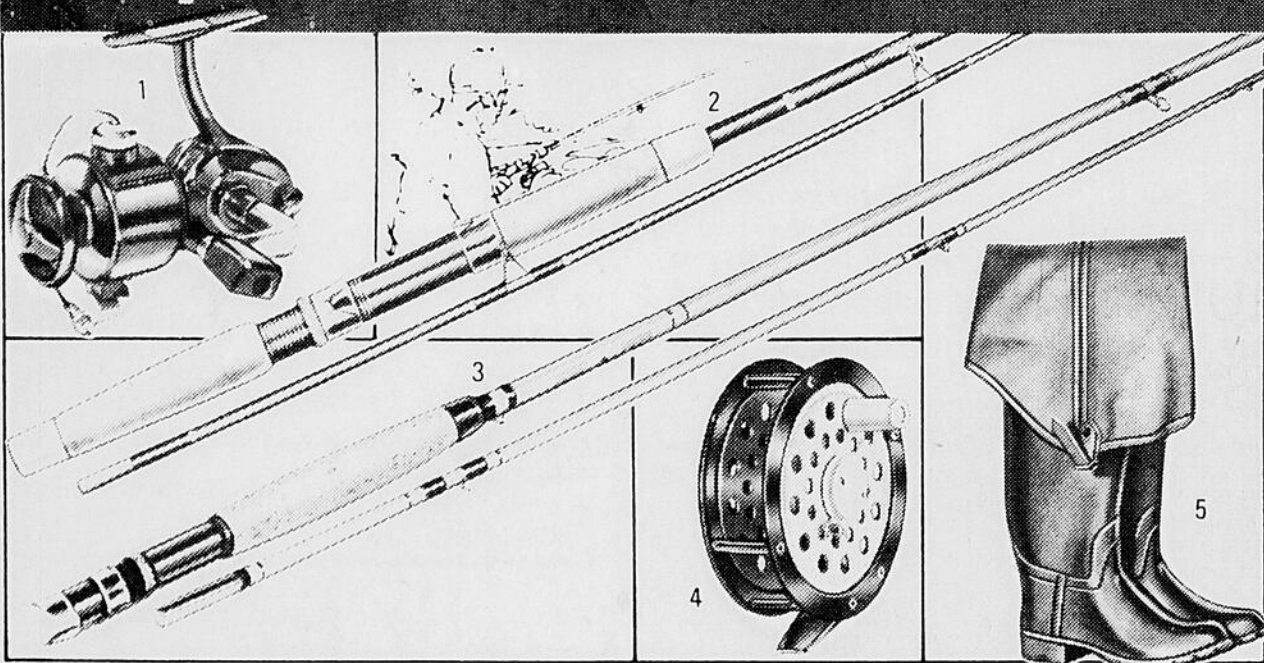
CHACUNE **659** DOUZE **75c**

Spalding... difficiles à couper, faciles à acheter à ce prix!

Dunlop "65" Paq. de 3 **399**

Toujours très appréciées... Douzaine \$12.95

De quoi mieux lancer sur l'eau...



Moulinet de lancer léger

1. Shakespeare compact, à manivelle pliante, antretour, freinage par torsion et corps en fonte. **549**

Canne de lancer léger

2. Belle canne Major très économique. Construction en 2 brins de fibre de verre: 4 anneaux; fait 6 pieds. **669**

Canne à mouche

3. Great Lakes 551 en fibre de verre creuse, renforcée; 2 brins, 5 anneaux; fini mielle. Fait 8 1/2 pieds. **1149**

Moulinet à mouche

4. Compac-26 à bobine de 3 1/2" de déblocage aisé; frein 2 positions; cap. 80 verges. Ambidextre. 4 1/2 oz. **699**

Cuissards entoilés

5. Épaisses semelles très adhérentes. Avec fixation réglable aux genoux. Olive. Point. 6 à 12. **1499** pre

Bottes genouillères

Dunlop. En caoutchouc moulé d'une pièce; bout, talon, cambrian renforcés. Ne marquent; pas. 6 à 12. **1199** pre

Economisez plus!
BILLET —
BONIS
au comptant



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

... ou sur terre!



Gant Playmaker de jeune

6. Épais vinyle doublé de souple cuir de vache. Bien rembourré et pré-formé, avec forte sangle en vinyle. **498**

Gant pour garçon

7. Playmaker de lanceur. Cuir fleur de vache; laçage cuir vert. Pièces rapportées en cuir. Normal. **1298**

Gant Playmaker d'homme

8. Intérieur et extérieur en fleur de cuir de vache. Conçu pour "gober" vite la balle. Modèle courant. **1898**

Gant et balle 'Expos'

9. Un ensemble sûr de plaire aux petits. Gant en solide vinyle rouge/blanc/bleu à emblème des Expos. **299**

Bâton baseball Expos

10. Érable teinté pour balle dure. 25"; pour les jeunes; emblème Expos. **229**

Bâton baseball d'enfant

11. Cooper en frêne, d'environ 30". **295**

Bâton 34" de balle molle

12. De quoi plaire aux jeunes! Frêne blanc à poignée à enroulement. **429**

Casquette Expos

13. Unitaille, aux couleurs rouge/blanc/bleu des Expos de Montréal. **259**

Indicateur d'arbitre

14. Indicateur en plastique tenant le compte des différents coups. **119**

Balle molle couverte cuir

15. Taille réglementaire; centre en liège et recouvrement Durahyde. **259**

Balle molle 11" Playmaker

Semblable à ci-dessus; pas illustré. **239**

JONQUIERE
697, boul. Harvey,
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834